

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI, TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master
en sciences économiques

Spécialité : Développement local, tourisme et valorisation du
patrimoine

Sujet

**L'ECONOMIE INFORMELLE COMME FACTEUR DE
SUBSTITUTION A L'ECHEC DES INDUSTRIES
PUBLIQUES LOCALES : CAS DE TIZI-OUZOU**

Présenté par

KARA Aldjia Souad

Soutenu publiquement devant le jury composé de :

ABRIKA Belaid	Maître de Conférences – A	UMMTO	Président/ Examineur
DAHMANI Mohamed	Professeur des universités	UMMTO	Rapporteur
AMNACHE-CHIKH Sabrina	Maître de Conférences - B	UMMTO	Examinatrice
BABOU Omar	Maître- assistant - A	UMMTO	Examineur

Soutenu le : 27 -10- 2015

A ma famille

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très sincèrement mon encadreur, le professeur DAHMANI Mohamed pour avoir accepté de m'encadrer, pour ses conseils, ses relectures et surtout pour sa patience.

Je tiens à exprimer ma gratitude pour Monsieur ABRIKA Belaid pour ses conseils et pour la riche documentation qu'il a mise à ma disposition.

Je n'oublierai pas d'exprimer mes remerciements à Madame AMNACHE-CHIKH Sabrina et à Monsieur KARA Rabah pour leurs conseils et leurs relectures.

J'exprime ma profonde gratitude pour les membres du jury qui ont bien voulu évaluer le présent travail.

Sommaire

Introduction générale.....	06
-----------------------------------	-----------

Chapitre I

A perçu sur l'économie informelle en Algérie

Section I : Généralités sur le secteur informel	13
Section II : l'économie informelle en Algérie.....	24

Chapitre II

Politique d'industrialisation, crise du model de développement et avènement de l'économie informelle

Section I : planification et industrialisation (1967-1980).....	36
Section II : La restructuration des EPE : (1980 -1990)	43
Section III:le ralentissement de l'industrialisation et mise en place du PAS.....	49

Chapitre III

Le secteur informel comme alternative a la crise du secteur industriel

Section I: de l'impasse du secteur industriel public à l'alternative de l'économie informelle	60
Section II : émergence de l'activité informelle et mise en place de mesures pour son insertion dans l'économie	66

Conclusion générale	75
----------------------------------	-----------

Introduction générale

L'Algérie, à l'instar des pays longtemps colonisés, s'est engagée dans des politiques de développement dès son indépendance, visant l'amélioration de la situation socio-économique du pays.

Après une période d'attente (1962-1966), elle a opté pour un modèle de développement socialiste. Le modèle de substitution aux importations et les industries industrialisantes sont la stratégie désignée par l'Algérie, un choix qui va longtemps marquer son économie. Elle a commencé d 1967, à investir massivement dans l'industrie avec une négligence remarquable des autres secteurs. En 1980, à la fin de la période d'industrialisation, les résultats de ces investissements sont loin des objectifs attendus, ceci a mené à des réformes et une restructuration touchant le système productif, dans le but de corriger les erreurs et les défaillances de la période précédente.

En 1986, une chute des prix des hydrocarbures et l'échec des politiques et des programmes d'industrialisation suivis par l'Algérie était un facteur déclencheur de plusieurs phénomènes néfastes pour l'économie et la société algérienne ; le chômage, l'inflation, la diminution du pouvoir d'achat, la dette extérieure, le déficit de la balance des comptes, la baisse des revenus pétroliers et les conditions de vie difficiles ont bouleversé la situation économique du pays, ce qui a eu des incidences négatives sur la société. Une situation difficile que l'Algérie n'a pas pu affronter sans l'intervention du FMI, dès lors elle a entamé des réformes et une double transition vers la démocratisation et l'économie de marché, ces réformes n'ont pas abouti à des résultats concrets à cause de l'aggravation de la situation avec le déclenchement d'une guerre civile, le FMI est intervenu une autre fois avec un PAS qui a touché l'ensemble de l'économie et particulièrement le système productif public, ce qui a eu plusieurs effets sur la vie économique et sociale du pays.

Dans l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs entreprises publiques locales (EPL, ASWAKS, EPE, coopératives agricoles) ont été dissoutes ou bien, elles ont procédé à la compression de leurs effectifs, à l'instar des autres entreprises algériennes, ce qui a causé la montée du secteur informel dans cette wilaya.

En effet, le chômage et la difficulté de trouver un emploi et les coûts de vie élevés ont imposé le recours à des activités de débrouille artisanales manuelles relevant du secteur informel.

Les détenteurs de fonds ont bénéficié de cette situation où ils ont créé des entités de production informelles pour éviter le paiement des impôts et des cotisations sociales, ce qui aura comme résultat la diminution du coût global.

Les chômeurs étaient obligés d'accepter de travailler dans ces entités malgré la précarité des conditions de travail à cause de l'inexistence de postes d'emplois dans le secteur formel pour sortir de leur situation défavorable.

Aujourd'hui, à Tizi-Ouzou l'économie informelle est omniprésente dans le paysage économique, elle prend de plus en plus d'ampleur et son poids devient significatif et croissant.

Cette relation entre l'échec des industries publiques locales, le commerce et l'agriculture socialiste d'une part, et l'émergence de l'économie informelle d'autre part, nous mène à nous poser la problématique suivante :

Dans quelle mesure l'échec des industries publiques locales est-il à l'origine de l'émergence de l'économie informelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?

A partir de cette interrogation principale, nous formulons un certain nombre de questions secondaires :

- Quel était le rôle des industries publiques mises en place par l'Etat algérien dans la création des emplois et quelles sont les causes et les conséquences de leurs échecs ?
- La montée de l'économie informelle en Algérie et particulièrement à Tizi-Ouzou peut-elle s'expliquer par le seul échec des industries publiques locale ?
- Dans quelle mesure ces activités informelles peuvent-elles soutenir un développement local, et comment les institutions publiques pourraient-elles venir en aide à cette économie informelle, en la réorientant vers le circuit économique formel?

Les objectifs de la recherche

Les objectifs de notre travail sont :

- Comprendre et analyser les causes et les conséquences de l'échec des industries publiques locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou.
- Etudier les causes de la montée de l'économie informelle à Tizi-Ouzou.

- Déterminer les mesures entreprises pour encadrer les activités informelles et les inscrire dans le processus du développement local de la région.

La méthode de recherche adoptée et les outils de collecte de données utilisés

Pour réaliser ces objectifs et répondre à la problématique, notre recherche se basera sur une étude de cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, fondée sur une analyse de contenu à visée descriptive¹ :

- Une recherche documentaire basée sur une analyse des documents qui traitent du sujet de ce travail afin de cerner le cadre théorique de l'étude.
- L'explication et l'interprétation des données historiques (statistiques) sur les conséquences de l'échec des industries publiques sur le chômage et l'émergence des activités informelles.

Choix et intérêt du sujet

Notre choix s'est porté sur ce sujet « L'émergence d'une économie informelle comme facteur de substitution à l'échec des industries publiques locales, cas de Tizi-Ouzou » parce qu'il touche à un aspect important de notre spécialité

La motivation principale qui nous a incité à opter pour ce sujet est le fait qu'il permet d'offrir une illustration sur la conjoncture actuelle. En effet, l'économie informelle prend une ampleur de plus en plus grande dans l'économie algérienne et particulièrement à Tizi-Ouzou, et elle s'impose comme une contrainte principale dans les programmes de développement.

La structure de la recherche

Ce mémoire intitulé : l'économie informelle comme facteur de substitution à l'échec des industries publiques locales, cas de Tizi-Ouzou, se divise en trois chapitres :

Nous aborderons dans le premier chapitre le secteur informel en Algérie, nous essayerons dans la première section d'éclairer la notion de l'économie informelle, sa mesure et l'évolution de ce secteur en Algérie.

Dans le deuxième chapitre, nous essayerons d'étudier l'évolution des industries en Algérie et les causes et les conséquences de leurs échecs.

¹ A. DAHAK, R. KARA « Le MEMOIRE DE MASTER : du choix du sujet à la soutenance » Edition EL-AMEL, Tizi-Ouzou, 2015.

Le troisième chapitre traitera la relation entre l'échec des industries publiques implantées dans la wilaya de Tizi-Ouzou et l'émergence des activités informelles, les mesures prises par les pouvoirs publics pour diminuer le taux de chômage qui est la cause principale de la montée des activités informelles. Ce travail se terminera par une synthèse des principaux résultats de l'étude.

Chapitre 1

Aperçu sur l'économie informelle en Algérie

Introduction

L'informel est aussi ancien que l'existence des règles qui organisent l'activité humaine, un phénomène ancien mais la naissance du concept est récente, en effet elle date de 1972, depuis, plusieurs études, et débats sont déclenchés à propos de ce phénomène.

Ce débat des économistes est toujours d'actualité, ceci est dû à la difficulté de trouver une définition précise ou d'englober toutes les caractéristiques de ce phénomène économique dans une seule définition vue la multitude de ses formes, l'ensemble des caractéristiques qu'il possède et les différents points de vue autour de ce concept.

Aujourd'hui la place du secteur informel dans les économies, essentiellement celles des pays en développement, est capitale.

L'Algérie est l'un des pays en développement touché par ce phénomène, son poids est significatif et croissant, et cela dure depuis la période coloniale, l'économie informelle est omniprésente dans le paysage économique, il prend de plus en plus d'ampleur.

Dans le premier chapitre intitulé : Aperçu sur l'économie informel en Algérie nous allons essayer de donner des réponses aux questions suivantes :

Comment se définit le secteur informel ? Quel est son cadre institutionnel ? Et comment mesurer son poids dans l'économie ?

Comment le secteur informel s'est développé en Algérie ? Et quelle est son ampleur dans l'économie algérienne ?

Pour répondre à ces questions, nous avons divisé ce chapitre en deux sections, la première va porter sur des généralités sur le secteur informel dans laquelle on va voir l'historique et la définition du secteur informel, son cadre institutionnel et les méthodes de mesure.

La deuxième va donner une brève idée sur l'évolution et l'estimation du secteur informel en Algérie.

Section 1 : Généralités sur l'économie informel

Cette première section traitera de quelques aspects théoriques du secteur informel à savoir: l'historique et les différentes définitions données au secteur informel, le cadre institutionnel et les méthodes de mesure du secteur informel.

1. 1. Historique de l'économie informelle

La genèse de la notion de secteur informel remonte au début des années 1950 avec l'arrivée des analyses dualistes des économies en développement¹ et les essais de résoudre le problème du chômage et la demande d'emploi croissante dans les villes par le développement du secteur moderne.

LEWIS (1954) dans son modèle « le développement économique avec offre illimitée de main d'œuvre » donne l'hypothèse que le surplus de l'offre de travail du secteur traditionnel basé sur l'agriculture de subsistance va être intégré dans le secteur moderne à forte productivité situé dans les zones urbaines mais la présence de ces zones urbaines dans les pays en développement n'a pas empêché l'existence du chômage ce qui a obligé les chômeurs à chercher des opportunités de revenu pour vivre ou survivre.²

C'est K. HART, qui a utilisé la notion de secteur informel pour la première fois lors de son étude sur les opportunités de revenus des ménages au Ghana ; cette étude ne sera publiée que deux ans plus tard en 1973.

C'est dans ce contexte, en 1972, que le Bureau International du Travail (BIT) publie le « rapport Kenya » sur l'emploi urbain dans lequel il définit le secteur informel pour la première fois en lui donnant sept caractéristiques principales. C'est là que commence un débat de plusieurs décennies, toujours en cours actuellement.

Une multitude de définitions et appellations ont été données au secteur informel au cours de ces longues années de débat.

¹ L'approche classique d'Arthur LEWIS (1954) dont le modèle dualiste distinguait un secteur moderne d'un secteur traditionnel, le développement se définissant alors comme un processus d'absorption du surplus de main d'œuvre du secteur traditionnel par le secteur moderne.

² Titre de l'ouvrage dirigé par P. HUGON et I. DEBLÉ: *Vivre et survivre dans les villes africaines*, PUF, coll. Tiers Monde, 1982.

Ce tableau élaboré par WILLARD regroupe les différentes dénominations données à cette notion.

Tableau n°01 : les différentes dénominations de l'économie informelle

Économie non-officielle	Économie de l'ombre	Économie grise
Économie non enregistrée	Économie non observée	Économie marginale
Économie non déclarée	Économie cachée	Contre-économie
Économie dissimulée	Économie sous-marine	Économie invisible
Économie submergée	Économie souterraine	Économie illégale
Économie clandestine	Économie secondaire	Économie irrégulière
Économie parallèle	Économie duale	Économie périphérique
Économie alternative	Économie occulte	Économie informelle
Économie autonome	Économie noire	

Source : JC WILLARD. «L'économie souterraine dans les comptes nationaux», Économie et Statistique, INSSE, Paris, 1989

Parmi ces différentes appellations attribuées au même concept on retrouve des appellations positives, négatives et d'autres neutres. Ce qui reflète le désaccord des auteurs autour de cette notion.

Durant les années 80 et avec la crise qui a touché la majorité des pays en développement suivies d'une mise en place des programmes d'ajustement structurel (PAS), sous la direction du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM), va favoriser une émergence rapide du secteur informel dans ces pays.

Les PAS imposés avec le FMI vont exiger le désengagement de l'Etat dans les économies en développement, en termes d'investissement et d'effectifs en baissant les salaires et une multitude d'opérations de licenciement. Ce qui a aggravé la crise économique et sociale dans ces pays, cette situation a fait du secteur informel le principal pourvoyeur d'emploi dans ces économies, en effet plusieurs individus et ménages se sont impliqués dans le travail informel (travail à domicile, pluriactivité) ; quant aux entreprises privées en particulier, elles ont eu recours à des pratiques informelles (fraudes fiscales, travailleurs non déclarés) pour garder un seuil de rentabilité.

Dans les années 90 la conception et le rôle du secteur informel dans l'économie sont réétudiés. En effet, la multiplicité des rapports entre le formel et l'informel a appuyé le rôle du secteur informel dans les économies, les relations de sous-traitance sont devenues un moyen

bénéfique pour les entreprises formelles qui cherchent à réduire les coûts et à maximiser les profits. Ce qui a donné une importance au secteur informel et a favorisé son émergence dans les économies.

Depuis les années 2000, le secteur informel a connu un fort accroissement dans tous les pays en développement. En effet, selon JUTTING et LAIGLESIA, l'emploi informel représente entre 50 et 80%, selon les pays, de l'emploi total non agricole durant la période 2000-2007, ce qui exige une prise en compte de ce phénomène complexe dans l'élaboration des politiques publiques et de programmes de développement.³

1. 2. Définitions de l'économie informelle

Un très long débat à propos de la définition la plus pertinente du secteur informel est en cours depuis des décennies, ceci explique l'existence d'une multitude de définitions appropriées à ce phénomène économique

La première apparition du concept « secteur informel » fut au rapport Kenya» par le BIT

La définition donnée par ce rapport au secteur informel est multicritère :

« Le secteur informel se définit à partir des caractéristiques suivantes :

- facilité d'accès à l'activité.
- Utilisation des ressources locales
- Propriété familiale de l'entreprise
- Echelle d'activité réduite
- Usage de techniques qui privilégient le recours à la main d'œuvre.
- Qualification acquise hors du système officiel de formation
- Marchés concurrentiels et sans réglementation. »⁴

Cette définition multicritères a été reprise par SETHURAMAN (1976) ou il a prolongé ces critères de sept (07) à (15), les conditions d'appartenance au secteur informel que cet auteur rajoute à celle du BIT sont :

« L'emploi de 10 personnes au plus,

La non-application des règles légales et administratives,

³ BELLACHE.Y, Op.cit., P11.

⁴ LAUTIER.B, L'économie informelle dans le tiers monde, Paris: La Découverte,1994 P 07.

L'emploi d'aides familiales, l'absence d'horaires ou de jours de travail,

L'absence de crédits institutionnels,

La destination de la production au consommateur final,

Une formation scolaire des travailleurs inférieure à six ans,

Et pour certaines activités : l'absence d'énergie mécanique et électrique, le caractère ambulante ou semi-permanent de l'activité. »⁵

La multiplicité des critères à majorité technique donnés au secteur informel a rendu difficile la mesure et le repérage de ce secteur dans une économie, de plus il est quasi impossible qu'une activité regroupe tous ces critères ce qui a mené les auteurs à chercher des critères plus pertinents, la taille et le non respect de la loi « Pour définir et repérer un secteur informel, on privilégie ou bien la (petite) taille, ou bien le non respect de la loi »⁶

Le critère taille : c'est le critère le plus utilisé par les instituts de statistiques nationaux⁷, mais ce critère pose plusieurs problèmes liés à la nature des activités d'une part et le fait qu'il existe des entreprises de petite taille en règle juridique ce qui l'exclut du champ de l'informel.

Le critère de non respect de la loi : les entreprises doivent respecter plusieurs lois et s'inscrire dans plusieurs organismes à la fois pour qu'elles soient formelles autrement elles sont incluses dans le secteur informel, pour J.C WILLARD : « l'économie souterraine recouvre l'activité des unités de production non recensées par les administrations fiscales, sociales ou consulaires. Sa production est considérée comme travail au noir non repérable dans les statistiques et devant être évalué de façon exogène »⁸

On retrouve ces deux critères importants dans la définition internationale du secteur informel donnée par la 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) : « Le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services, en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite

⁵ CHARMES.J « Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement ? » l'Homme et la société, n°105-1061992,P15

⁶ B LAUTIER.B, Op.cit., P 10

⁷ Idem , P10

⁸ Production et valeur ajoutée : de la déclaration fiscale et l'évaluation macro économique, communication au congrès de la société italienne des statistiques (mai 1988) cité par B. ABRICA « contribution à l'analyse de l'activité informelle dans les pays du tiers monde cas du secteur bâtiment dans la wilaya de Tizi-Ouzou »mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, 1999 ,p 81

échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi (lorsqu'elles existent) sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. »⁹

Pour certains auteurs la non tenue d'une comptabilité inclus ces deux critères à la fois. En effet l'inexistence d'une comptabilité signifie, d'une part que l'entreprise ne payera pas d'impôts ni de cotisations sociales, et d'autre part qu'elle est de taille petite, qu'elle n'aura pas un recours au crédit bancaire parce que les banques exigent des comptes et qu'elle a de faibles immobilisations.¹⁰ Selon Jacques CHARMES : « Font partie du secteur non structuré toutes les activités agricoles, industrielles et commerciales qui ne sont pas saisies dans le cadre classique de la statistique et de la comptabilité nationale »¹¹

A partir de cette définition on constate que la démarche à entreprendre pour pouvoir repérer l'informel dans une économie est empirique¹² basée sur l'observation et les résultats des expériences antérieures.

1. 3. le cadre institutionnel des entreprises informelles

Les entreprises du secteur informel sont caractérisées par leur non respect des lois et des réglementations mise en place par les institutions publiques, mais en réalité il existe une certaine limite de ce non respect des lois et des réglementations. En effet, un nombre important des entreprises dites informelles respectent certaines lois et réglementations.

1. 3.1. Enregistrement des entreprises

Pour certains auteurs, les entreprises du secteur informel se caractérisent par le non respect des lois et des règlements. « L'économie souterraine recouvre l'activité des unités de production non recensées par les administrations fiscales, sociales ou consulaires ».¹³

Toutefois, les résultats des enquêtes menées par l'OCDE montrent une autre réalité, En effet, dans les pays en développement, les micro-entreprises considérées comme informelles sont souvent connues par les administrations soit parce qu'elles paient une part de leurs impôts

⁹ Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, (janvier 1993)

¹⁰ LAUTIER.B, Op.cit., P 12

¹¹ HUGON. Ph et .DEBEL.I « vivre et survivre dans les ville africaines » cité par B. ABRIKA, Op. cit , P84

¹² ABRIKA.B, Op. cit , P 84

¹³ Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, (janvier 1993)

soit elles sont enregistrées ou inscrites dans les registres de commerce ou dans les registres fiscaux.

Ces résultats contrarient l'idée que le secteur informel fonctionne totalement en dehors des règlements sauf pour les indépendants qui dans la plus part des cas exercent leurs activités dans un cadre illégal

Selon les enquêtes de l'OCDE, l'enregistrement de ces entreprises est toujours respecté en Algérie, souvent fréquent en Equateur et au Niger, rare en Jamaïque. Par contre, en ce qui concerne les indépendants, la majorité ne sont pas inscrits dans les registres fiscaux et de commerce.

1. 3.2. le respect des normes (protection des normes et de l'environnement)

Concernant les normes sanitaires, l'enquête de l'OCDE, nous donne une information détaillée sur le respect de ces normes, les raisons de non-respect et les réactions des intéressés. Dans l'ensemble, la situation dans les pays pauvres se révèle très différente de celle dans les pays à revenus intermédiaires.

Selon les enquêtes de l'OCDE, dans les pays en développement les normes de protection des consommateurs et de l'environnement sont respectées dans les 20 % à 50% selon le pays, elles sont respectées surtout dans le domaine de restauration où les autorités exercent un contrôle régulier et ceci dans le souci de la santé publique et dans le but de donner une bonne image pour les pays touristiques où une simple intoxication d'un touriste peut être très dommageable pour ce secteur dans le pays comme la Tunisie où les contrôles sont exercés une fois par mois et une fois par trimestre pour la Thaïlande, les sanctions peuvent aller jusqu'à la fermeture de l'entité, pour la Jamaïque, ces normes ne sont respectées que rarement faute de contrôle .

On conclut que le respect des normes d'hygiène et de sécurité dépend de l'attitude de l'Etat et les moyens alloués pour les opérations de contrôle.

1. 3.3. L'accès aux marchés publics

Certaines entreprises ne peuvent pas participer aux marchés publics parce qu'elles ne sont pas enregistrées ou ne tiennent pas de comptabilité. En effet lors des procédures de soumission l'administration publique concernée exige un dossier dans le quel on trouve les

justificatifs des paiements d'impôts et de cotisations sociales; ce qui n'est pas disponible et ces entreprises ne peuvent pas les fournir, ce qui les empêche de participer aux soumissions.

Dans les rares cas où les procédures de soumissions ne sont pas très sévères, les entreprises du secteur informel ne peuvent pas décrocher des contrats avec les administrations publiques étant donné leur manque de moyens et l'importance des commandes des administrations publiques¹⁴

1. 3.4. Respect de la législation sociale

Généralement, les micro-entreprises n'emploient que de la main d'œuvre familiale ou des apprentis, les indépendants quant à eux n'emploient aucun salarié ceci pour éviter le paiement des charges sociales qui sont considérées comme une charge fixe élevée, de plus l'instabilité des travailleurs poussent ces micro-entreprises à ne pas déclarer ou affilier leurs salariés à un organisme de sécurité sociale.¹⁵

Le taux de chômage élevé dans la plus part des pays en développement oblige les chômeurs à accepter de travailler dans ces conditions, le niveau bas des salaires incite ses travailleurs à ne pas chercher à épargner pour leur retraite mais à satisfaire leur besoin immédiat.

Les autorités publiques dans ces pays ne sanctionnent pas les entités qui ne respectent pas les droits des salariés parce qu'elles donnent plus d'importance aux emplois créés par ce secteur, vu le taux élevé du chômage et l'incapacité du secteur formel à son absorptions et l'échec des politiques publiques qui visent la diminution des taux de chômage « les autorités publiques ont une attitude assez laxiste¹⁶ dans ce domaine. Tout se passe comme si elles toléraient beaucoup d'irrégularités parce qu'elles accordent une priorité à l'emploi »¹⁷

Selon les enquêtes de l'OCDE, seulement la moitié des employeurs respectent les législations sur le salaire minimum, malgré que le salaire minimum exigé est fixé à un niveau très faible. Le même taux (environs la moitié) respectent les législations des sur la durée de travail qui est fixé entre 40 et 48 heures par semaine et sur les heures supplémentaires qui doivent être payées.

¹⁴ MAHAMOUD.I« Contraintes institutionnelles et réglementaires et le secteur informel »thèse de doctorat

¹⁵OCDE « Enquêtes de sur le cadre institutionnel des entreprises informelles »2008 P107

¹⁶ On peut décrire ce laxisme dans quatre domaines : le salaire minimum, la durée du travail, les questions d'hygiène et de sécurité, enfin l'affiliation à un organisme de sécurité sociale [Morrison, 1999]

¹⁷ MORRISSON C, Quel cadre institutionnel pour le secteur informel? Cahier de politique économique n°10, OCDE, Paris, 1995, P13 cité par I MAHAMOUD, Op, cit P 108

En ce qui concerne les conditions d'hygiène et de sécurité, la majorité des micro-entreprises ne prennent pas en considération ces légalisations mais elles sont très souvent respectées par les plus grandes (11 à 20 actifs).

1.3.5. La contrainte fiscale

La première contrainte qui préoccupe les chefs des micro-entreprises c'est la contrainte fiscale, c'est-à-dire, la première réglementation qu'ils souhaitent faire disparaître c'est la contrainte fiscale.¹⁸ C'est la contrainte la plus coûteuse pour ces micro-entreprises ce qui les mènent à éviter le paiement de leurs impôts pour accroître leurs bénéfices, ceci montre que même les micro-entreprises dites informelles n'échappent pas toutes à la fiscalité.

Selon les enquêtes de l'OCDE une grande partie de ces entreprises, paient leur impôts en totalité ou en partie, même les indépendants assujettis mais d'un pourcentage plus bas que celui des micro entreprises, ici la taille est un facteur explicatif, l'âge de l'entreprise aussi est un élément significatif vu qu'une entreprise dans ses premières années de création n'a pas un capital important et sa finance est fragile ce qui conduit les chefs d'entreprises à éviter le paiement des charges fiscales, mais dès que la situation financière de leurs entreprises s'améliore, ils s'engagent à payer tous leurs impôts.

1.3.6. Le problème du financement

Les micro entreprises et les indépendants qui activent dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des crédits bancaires, vu que les procédures d'octroi de crédits demandent des documents, particulièrement les comptes des entreprises et le registre de commerce, que ces entreprises ne possèdent pas, ce qui les conduit à chercher d'autres sources de financement tel que l'épargne personnelle (auto financement) et les prêts de la famille et ceux des amis qui sont les principales sources de financement du secteur informel¹⁹

L'épargne personnelle est généralement utile seulement dans la phase de création de l'entreprise ou de l'entité de production informelle, lorsque l'investissement n'exige pas un grand financement ou de grands fonds.

¹⁸ Idem, P, 108

¹⁹ ABRIKA.B Op.cit P 199

Mais ces sources de financement ne sont pas toujours disponibles pour satisfaire les besoins financiers de ces entités informelles, ce qui constitue une véritable contrainte surtout dans les phases de développement.

1. 4. La mesure du secteur informel

La mesure et l'évaluation du secteur informel dans une économie est d'une importance majeure en raison de la part croissante et de la grande ampleur qu'il détient dans les économies ; celles des pays en développement d'une manière plus forte ; en terme d'emploi et en terme de revenu. Ce qui rend la mesure de l'économie informelle indispensable pour la compréhension du fonctionnement et les composantes d'une économie.

1. 4.1. Les problèmes rencontrés

La mesure du secteur informel est confrontée à deux difficultés majeures ; la première est l'impossible dichotomie entre le secteur informel et le secteur formel²⁰, l'autre difficulté est celle rencontrée lors du recueil de données²¹ et l'incertitude des données collectées.

1. 4.1.1. L'impossible dichotomie entre le secteur informel et le secteur formel

Cette difficulté est due à l'ensemble des relations et les intersections entre ces deux secteurs dans plusieurs domaines comme certaines transactions, et aussi l'existence des entités formelles qui ont des contrats des sous-traitants dont la majorité des travailleurs n'est pas déclarée.²²

1. 4.1.2. Difficulté rencontrée lors du recueil de données et l'incertitude des données collectées

Lors des enquêtes certains chefs d'entreprises informelles cachent la réalité de leur activité dans l'informel surtout en matière de revenu et du nombre et de l'âge des salariés

1. 4.2. Les différentes méthodes de mesure du secteur informel

Il existe deux méthodes d'estimation de la taille du secteur informel : les méthodes indirectes et les méthodes directes. L'approche directe se repose sur les estimations globales de la production et de l'emploi de la comptabilité nationale et les données issues du secteur formel enregistré. La seconde approche est basée sur des enquêtes annuelles sur l'emploi ou spécifiquement sur des enquêtes sur le secteur informel²³

1. 4.2.1. Les méthodes indirectes

²⁰ LAUTIER, B Op.cit., P11

²¹ BELLACHE.Y, Op.cit., P46.

²² NOISEUX.Y « Le secteur informel au Mexique » Revue de littérature Université du Québec, Montréal ,2004, P 55

²³ BELLACHE. Y , OP.cit P47.

Les méthodes indirectes utilisées sont : La méthode monétaire, la méthode des écarts, et la méthode de « l'offre de travail implicite »

1) La méthode monétaire

Pour l'évaluation de la taille du secteur informel, cette méthode s'appuie sur des indicateurs monétaires. Elle s'appuie sur l'idée selon laquelle toutes les transactions informelles sont effectuées en monnaie fiduciaire. Ainsi, toute variation du rapport monnaie fiduciaire/monnaie scripturale par rapport à une année de base constitue un indicateur de l'économie informelle. Cette méthode a été testée surtout aux Etats Unis par trois auteurs ayant abouti à des résultats sensiblement différents.

2) La méthode des écarts

Cette méthode repose sur la comparaison entre le PIB calculé à la base des Dépense et le PIB calculé à la base du revenu ; la taille de l'économie informelle est représentée par l'écart entre les deux agrégats.

Mais la non-prise en compte du travail non déclaré rend cette méthode non crédible à la mesure de l'économie informelle ²⁴

3) La méthode de « l'offre de travail implicite »

Cette méthode emploie les indicateurs du marché du travail. Elle se base sur la comparaison entre le taux d'activité officiel avec le taux d'activité réel. Le taux d'activité officiel ne reflète pas la réalité. L'écart entre ces deux indicateurs peut être considéré comme un indicateur de mesure de la taille de l'économie informelle dans l'économie globale. ²⁵

Cette méthode prétend aussi qu'une baisse du taux d'activité officiel suppose une augmentation du taux d'activité dans l'économie informelle et cette différence est l'indicateur utilisé pour mesurer la taille de l'informel. ²⁶

L'écart n'est pas toujours exact, ce qui constitue une limite pour cette méthode de mesure de l'économie informelle.

1.4.2.2. Les méthodes directes

Ces méthodes sont fondées sur des déductions établies à partir des informations collectées à partir des enquêtes, nationales ou locales, sur des échantillons de ménages ou

²⁴BABOU.O et P ADAIR « l'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) :déterminants, segmentation et mobilité » P 04

²⁵ Idem , P 04

²⁶ Idem , P 04

d'entreprises. Il existe trois types d'enquêtes: les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes auprès des établissements et les enquêtes mixtes.²⁷

1) Les enquêtes auprès des ménages

Ce type d'enquête met en lumière pluriactivité et le travail à domicile qui constituent deux parts importantes du secteur informel depuis des informations collectées auprès des ménages.

La défaillance de cette méthode se trouve dans le fait qu'elle ne donne pas une explication correcte à la question des revenus « il est difficile de distinguer le revenu individuel de celui du ménage »²⁸. Une autre lacune réside dans l'ignorance des individus du statut juridiques des entreprises où ils travaillent et si elles sont en règle par rapport aux lois comptables et fiscales « salariés, apprentis, aides-familiales et occasionnelles ignorent la plupart du temps le statut de l'entreprise où ils travaillent, si elle tient une comptabilité complète, si elle est enregistrée... »²⁹.

2) Les enquêtes auprès des établissements

Ces enquêtes sont effectuées auprès des établissements de petite taille localisés (Micro-entreprises). Elles permettent de rassembler des informations sur la production des biens et services, sur les revenus ainsi que les caractéristiques techniques des entreprises. Leur défaut est dans le fait qu'elles ne comportent pas le travail à domicile, le commerce ambulancier et le phénomène de pluriactivité

3) Les enquêtes mixtes (ménages-entreprises)

C'est la combinaison des deux types d'enquêtes les enquêtes-ménages et les enquêtes-établissements et se font en deux étapes. Dans la première étape, une enquête auprès des ménages est établie ce qui permet de repérer les entreprises du secteur informel auprès desquelles l'enquête-établissements sera administrée. Ce type d'enquête est considéré comme le plus crédible pour mesurer le secteur informel³⁰

Section II : l'économie informelle en Algérie

²⁷ BELLACHE.Y Op.cit P47

²⁸ CHARMES J.,La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure, AFRISTAT,1997,cité par BABOU.O Op, cit, P 03

²⁹ Idem P 03

³⁰ BABOU.O, Op, cit, P 04

Cette section donnera un bref aperçu sur l'évolution du secteur informel en Algérie depuis la période coloniale jusqu'à nos jours et l'estimation du poids de l'économie informelle selon différentes méthodes

2.1. Evolution du secteur informel en Algérie

Dans son évolution, le secteur informel en Algérie est passé de trois étapes³¹ qui reflètent la situation économique et sociale globale du pays. La première phase ou l'économie informelle est apparue en Algérie était durant le période coloniale, appelée informel de miser³² constituée d'un ensemble de métiers de substance auxquels les Algériens ont eu recours à cause de la domination du secteur moderne par les français.

La deuxième phase dans l'évolution de l'économie informelle en Algérie était dans le contexte de l'économie administrée où l'Algérie a adapté l'idiologie socialiste basée sur le monopole de l'Etat de tous les secteurs de l'économie, le secteur privé peu développé et dirigé à se spécialiser dans quelques activités définies par l'Etat, dans cette période une économie parallèle de distribution est née provoquée par la rigidité du système économique adopté par le pays.

La troisième phase qu'a connue l'évolution de l'économie informelle était dans la fin des années quatre vingt avec la transition vers l'économie de marché accompagnée par les réformes économiques libérales et le plan d'ajustement structurel (PAS). Dans cette période l'économie informelle a connu une augmentation significative dans toutes les activités économiques.

2.1. 1. La période de colonisation française

Durant cette période l'économie informelle était présente dans tous les secteurs économiques déjà existant en Algérie comme le commerce (fruits et légumes, vente des cigarettes), le service au ménage (cirer les chaussures, le port de valises) et le travail à domicile (notamment le textile et la poterie artisanale) pratiqué essentiellement par les femmes. Le travail informel représentait 23,9% de la population totale employée en Algérie à cette époque dont 63% d'Algériens et 37%³³ de Français.

³¹ Voir : BELLACHE.Y, 2010

³² PRENANT.A « L'informel aujourd'hui, forme de transition ou mode d'intégration spécifique à la hiérarchie imposée par la mondialisation ? » Cahiers du GREMAMO, n° 17, SEDET, CNRS, Université Paris VII cité par BELLACHE.Y, Op cit P 51

³³ Calculs sur la base du recensement de 1954

Plusieurs causes ont fait que le secteur informel se développe durant cette phase qui sont l'exode rural, le chômage et la pauvreté. Effectivement pendant la colonisation, les Algériens qui vivaient dans le milieu rural étaient privés de leurs terres, leur principale source de vie (processus d'expropriation), a ce propos G.de MAUPASSANT a écrit : « ... cette famille a défriché, mis en rapport ce bien sur lequel elle vit elle ne possède rien, autre chose l'étranger l'expulse elle s'en va résignée puisque c'est la loi française »³⁴ ; ce qui a provoqué un exode rural massif.

Le processus de mécanisation de l'agriculture aussi a joué un rôle important dans le développement de ce phénomène, en effet, ce processus a réduit d'une façon très considérable le nombre de travailleurs dans le secteur agricole, il a connu une diminution de 36% entre 1930 et 1960 pour les travailleurs saisonniers (de 428000 à 274000) et une baisse de 90,66% entre 1930 et 1954 pour les paysans, le nombre est passé de 643000 à 60000³⁵ Ces deux processus ont causé une augmentation intense du chômage dans le milieu rural, ce qui a eu comme résultat l'immigration vers les villes et la constitution des bidons villes dans les périphéries (Alger, Tlemcen, Sétif, Sidi Bel Abbès...). En effet la population algérienne de ces villes a augmenté de 56.3% entre 1936 et 1948 (de 722000 habitants à 1129000)³⁶, Cette importante population immigrante s'est retrouvée sans emploi, le taux de chômage élevé accompagné d'une inflation³⁷ a causé l'expansion de la pauvreté dans le milieu algérien, ce qui a obligé la majorité à travailler dans l'informel, vu que le secteur formel était dominé par les français, à cette époque, il existait 141130 manœuvres algériens et 7200 manœuvres européens et plus de 200000 chômeurs.³⁸

2.1. 2. Le secteur informel dans la période de l'économie administrée

Durant cette période, l'Algérie a adopté l'idéologie socialiste, l'Etat exerce un contrôle quasi absolu sur l'économie (prix, salaire, taux de change, taux d'intérêt, le commerce extérieur,...etc.), quant au secteur privé, dans cet environnement marqué par la gestion administrée et la planification de l'économie par l'Etat, trop limité, confiné dans certains secteurs d'activité, investi déjà durant la période coloniale ou dans un cadre exigé par l'Etat

³⁴de MAUPASSANT.G « Au soleil » Rencontres, paris, 1884, PP, 147-150

³⁵BENACHENHOU.A, « Formation du sous-développement en Algérie ; essai sur les limites du capitalisme, 1830-1962 », Imprimerie commerciale, Alger.1976 cité par Y BELLACHE OP.cit ,P 53

³⁶ Idem P , 53

³⁷ BELLACHE.Y OP.cit, P 53

³⁸ Stora B., 2004, Algérie. Histoire contemporaine, 1830-1988, Casbah Editions, Alger. Cité par Y BELLACHE OP.cit, P 53

handicapé et découragé par un nombre important de réglementations administratives surtout en matière d'accès aux facteurs de production ³⁹

Cependant, malgré la multitude de réglementations mise en place pour contrôler l'économie, les pouvoirs publics ont instauré un ensemble de mesures pour encourager l'investissement mais toujours dans le même cadre exigé, de ce fait, le nombre d'entreprises privées essentiellement des micro-entreprises s'est multiplié par 15 entre 1969 et 1987⁴⁰, la majorité de ces entreprises sont orientées vers les services ⁴¹

Néanmoins, en dépit de la prédominance de l'Etat et les réglementations rigides qui gèrent l'économie algérienne, l'économie informelle est omniprésente, appelée économie parallèle de distribution. En effet, les statistiques de 1977 montrent que plus de 46% des salariés du secteur non agricole ne sont pas déclarés ⁴²

Dans ce contexte l'existence de l'économie informelle dite parallèle de distribution s'explique par :

- L'existence d'un système de contrôle de prix et de change ce qui a eu comme résultat un déséquilibre entre la production et la demande solvable d'une part et l'apparition des marchés parallèles de biens et services et de devise ;
- Les réglementations multiples imposées aux entreprises privées ont poussé les entreprises à des pratiques informelles et la naissance de nombreuses micro-entreprises informelles ;
- Le développement du chômage qui a caractérisé cette période dû à la faiblesse du niveau des investissements publics⁴³ et à la forte croissance démographique ;
- Le dysfonctionnement du système centralisé suivi par l'Etat et l'aggravation de la situation avec la chute des prix du pétrole, ceci a plongé l'économie algérienne dans une crise sans précédent, des réformes libérales seront engagées pour sortir de cette situation vont être suivies d'une expansion importante du secteur informel.

³⁹ BELLAL.S Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie : quelques enseignements. Université KM Ouargla.2010 P 03

⁴⁰ Idem,

⁴¹ LIABES D, Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962 – 1982. Propositions pour l'analyse des couches sociales en formation, CREA, Alger 1984, P 55

⁴² Y BELLACHE Op .cit P 59

⁴³ BELLAL.S Op.cit P

2.1. 3. Le secteur informel dans la période de transition à l'économie du marché

La baisse des prix du pétrole pendant les années 80, suivie par des réformes libérales engagées pour faire face à la crise causée par cette baisse, ensuite l'aggravation de la situation avec l'instabilité sur le plan politique et sécuritaire qui a produit une guerre civile, toutes ces circonstances ont conduit l'Etat algérien à faire recours au FMI, qui a introduit le plan d'ajustement structurel (PAS), ce plan a exigé la levée du monopole de l'Etat, le démantèlement du secteur public et un fort mouvement de licenciement. Ce qui a augmenté le taux de chômage en Algérie d'une manière très importante, ce ci s'est suivi d'une forte expansion du secteur informel dans tous les secteurs d'activités.

Durant la période des réformes libérales le secteur privé dominé par les micro-entreprises a connu une augmentation importante. En effet, plus de 93% des entreprises recensées en 2011 ont été créées après 1990⁴⁴, la majorité de ces micro-entreprises activent dans le secteur informel.

Les facteurs qui expliquent la forte expansion du secteur informel en Algérie peuvent être:

- la forte croissance démographique connue par l'Algérie durant cette période, la population en âge de travailler était très importante, elle représentait 60% en 2000 et 65% en 2005 ⁴⁵ ;
- La situation politique et sécuritaire dégradée a contribué d'une façon importante au développement du secteur informel en Algérie. En effet, la crise sécuritaire et l'existence du terrorisme ont favorisé la pratique de toutes sortes d'activités informelles et même illégales d'une part, et l'apparition d'un exode rural massif vu que les conditions sécuritaires sont plus favorables dans les villes, ce qui a induit l'augmentation de la main d'œuvre sans travail ;
- Les réformes libérales et le plan d'ajustement structurel (PAS) mis en place en Algérie ont eu d'importantes incidences sur le marché du travail et le niveau de vie des Algériens, les licenciement et le dissolution de nombreuses entreprises ont augmenté le taux de chômage qui est passé de 18% en 1989 à près de 30% en 2000 ⁴⁶

⁴⁴ ONS, « Premier recensement économique - 2011 - résultats définitifs de la première phase »

⁴⁵ ONS « Enquête emploi ménage 2013 » 2013

⁴⁶ ONS « Enquête emploi ménage 2013 » 2013

- Le développement du secteur informel de cette manière considérable est lié aussi aux mécanismes de contrôle déficients et aux les faibles moyens consacrés pour limiter l'accroissement de ce secteur.

2.2. L'évaluation du secteur informel en Algérie

Depuis la fin des années 80, le secteur informel en Algérie a fait l'objet de plusieurs études qui ont tenté de le mesurer et d'évaluer son ampleur dans l'économie algérienne à cause de son accroissement remarquable.

Ces études déjà réalisées sur le secteur informel en Algérie se sont basées sur différentes approches de mesures directes et indirectes.

Selon P. Adaire, les plus importantes enquêtes sont :⁴⁷

- L'étude indirecte sur salariés du secteur privé basé sur le recensement de 1977 faite par Bernard en 1988, au niveau des entreprises qui emploient moins de 10 salariés, les résultats de cette enquête ont montré que 19,5% des employés de cette époque travaillaient dans l'informel ;
- L'étude de mains d'œuvre et démographie salariés du secteur public et de l'administration faite par Charmes selon laquelle le taux du travail informel a atteint 25,4% en 1985 ;
- L'enquête de BENSALD faite en 1992 au niveau de 270 établissements à Alger et celle d'ECOTECHNICS dans la même année qui montre que le secteur informel occupe 32,95% du marché du travail ;
- L'enquête faite par HAMMOUDA en 2002 selon la quelle 50% des travailleurs sont inclus dans l'informel en 1997.

2.2.1. L'évaluation du secteur informel selon l'enquête des ménages 2013

Chaque année l'office national des statistiques donne des informations détaillées sur l'emploi en Algérie par la réalisation d'une enquête annuelle auprès des ménages, cette enquête nous permet d'estimer la taille du secteur informel indirectement selon différentes approches

⁴⁷ ADAIR P., 2002a, L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail, Cahiers du GRATICE, n°22, 2002, cité par ,Y BELLACHE, P 73

2.2.1.1. L'approche par l'enregistrement

Cette approche se base sur le critère enregistrements des actifs dans les organismes administratifs, fiscaux et ceux de sécurité sociale.

1) L'enregistrement administratif

En 2013, 63,4% des indépendants et employeurs ne sont pas inscrits dans les organismes administratifs et n'ont pas l'autorisation d'exercer leurs activités, le non enregistrement administratif concerne les indépendants en premier lieu avec 70,1% et 23% pour les employeurs.

Tableau n° 02 : répartition des employeurs et indépendants selon la forme d'enregistrement
(En milliers et %)

forme d'enregistrement de l'entreprise	employeurs		Indépendants		Total	
	Effectif	%	effectif	%	effectif	%
Registre de commerce	296	60,6	502	18,8	770	24,7
Autorisation administrative	65	14,7	235	8,8	300	9,6
Autre	7	1,7	63	2,4	71	2,3
Rien	102	23,1	1874	70,1	1976	63,4

Source : ONS, enquête emploi 2013

2) L'enregistrement (Affiliation) aux organismes de sécurité sociale

Selon l'enquête emploi ménage faite par l'office national des statistiques en 2013, 42,4% des actifs ne sont pas affiliés aux organismes de sécurité sociale, la non affiliation à la sécurité sociale touche essentiellement les aides familiales avec 93,2%, les indépendants avec 73,9% et d'une façon moins importante les salariés non permanents et les apprentis avec 59,6%.

Tableau n° 03 : structure des occupés selon la situation dans la profession et l'affiliation à la sécurité sociale

(En milliers et %)

Situation dans la profession	Affiliés		Non affiliés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeurs	324	73,0	120	27,0	444	100
Indépendants	698	26,1	1976	73,9	2674	100
Salariés permanents	3734	96,3	143	3,7	3877	100
Salariés non permanents + apprentis	1439	40,4	2123	59,6	3562	100
aides familiaux	16	6,8	216	93,2	232	100
Total	6211	57,6	4577	42,4	10788	100

Source : ONS, enquête emploi 2013

3) L'enregistrement aux organismes de fiscalité (mode d'imposition)

Pour les employeurs comme pour les indépendant les impôts forment la charge la plus couteuse, c'est pour cette raison qu'on trouve des taux de non paiement importants.

En Algérie plus de 63% des actifs en 2013 ne paient aucun impôt, ils échappent totalement a la fiscalité, 70,5% des indépendants sont touchés par cette non imposition et 21,4% d'employeurs.

Tableau n° 04 : mode d'imposition des employeurs et indépendants

(En milliers et %)

Mode d'imposition	Employeurs		Indépendants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Réel	85	19,1	66	2,5	151	4,8
Semi réel	57	12,8	86	3,2	143	4,6
Forfait	195	44	573	21,4	768	24,5
Autre	12	2,8	65	2,4	77	2,5
Rien	95	21,4	1884	70,5	1979	63,5

Source : ONS, enquête emploi 2013

2.2.1.2. La tenue d'une comptabilité

La non-tenue d'une comptabilité est l'un des critères les plus utilisés pour l'identification du secteur informel dans une économie

En Algérie 58,2% des actifs ne tiennent pas une comptabilité, les indépendants sont les plus concernés par ce critère avec 64,6%. Seulement 4,3% des actifs tiennent une comptabilité complète.

Tableau n° 05 : répartition des employeurs et indépendants selon la tenue de comptabilité

(En milliers et %)

Tenue d'une comptabilité	Employeurs		Indépendants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Comptabilité complète	70	15,7	65	2,4	135	4,3
Comptabilité partielle ou notes	288	64,9	881	33	1169	37,5
Aucune comptabilité	86	19,4	1727	64,6	1813	58,2
Total	444	100	2673	100	3117	100

Source : ONS, enquête emploi 2013

Au cours de son évolution le secteur informel en Algérie, a pris un poids important dans l'économie, et qui grandit de plus en plus

Ces statistiques ont montré la grande ampleur que présente ce secteur dans l'économie algérienne

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de connaître l'origine du secteur informel, et nous avons vu aussi que les débats sur la définition et la caractérisation de ce phénomène économique sont toujours d'actualité.

L'ampleur grandissante de ce secteur dans les économies des pays en développement, a exigé de mettre en place des mécanismes qui permettront l'estimation du poids de ce phénomène dans l'économie.

L'Algérie est l'un des pays en développement touché par le secteur informel, et qui a connu une expansion dans les années 90 après la crise du secteur public, cette forte augmentation a mis les pouvoirs publics dans l'obligation de le prendre en compte dans ses politiques de développement.

Chapitre 2

**Politique d'industrialisation, crise du modèle du
développement et avènement de l'économie informelle**

Introduction

L'intérêt de ce chapitre est de mettre en relief les causes de l'échec des industries publiques en Algérie qui est à l'origine de la montée du chômage. Ce dernier étant la principale cause de l'émergence des activités informelles.

Le gouvernement algérien, à l'instar des autres gouvernements des pays longtemps colonisés, s'est engagé dans des politiques de développement dès l'indépendance, visant l'amélioration de la situation socio-économique défavorable du pays.

Après une période d'attente (1962-1966), l'Algérie a opté pour le modèle de substitution aux importations, le modèle choisi par la majorité des pays en développement à cette époque, un modèle de développement socialiste ; les industries industrialisantes est la stratégie désignée par l'Algérie en vue de sortir de la situation précaire dans laquelle elle s'est retrouvée après 130 ans de colonisation, un choix qui va longtemps marquer l'économie algérienne.

En 1967, l'Algérie a commencé à investir massivement dans l'industrie avec une négligence remarquable des autres secteurs. En 1980, à la fin de la période d'industrialisation, les résultats de ces investissements sont loin des résultats prévus, ceci a mené à des réformes et une restructuration touchant le système productif, dans le but de corriger les erreurs et les défaillances de la période précédente.

En 1986, une chute brutale des prix des hydrocarbures a bouleversé la situation économique du pays ; ce qui a eu des incidences négatives sur la société. Une situation difficile que l'Algérie n'a pas pu affronter sans l'intervention du FMI, dès lors l'Algérie a entamé des réformes et une double transition vers la démocratisation et l'économie de marché ; ces réformes n'ont pas abouti à des résultats concrets à cause de l'aggravation de la situation avec le déclenchement d'une guerre civile, le FMI est intervenu une autre fois avec un PAS qui a touché l'ensemble de l'économie et particulièrement le système productif public, ceci a eu plusieurs effets sur la vie économique et sociale du pays.

Le présent chapitre est intitulé : l'industrie Algérienne : du développement au déclin. Il retracera le processus d'industrialisation de l'Algérie et les effets socio-économiques de chaque étape, depuis l'époque de l'industrialisation massive jusqu'à la déstructuration du secteur productif public. Celui-ci est divisé en trois sections, chaque section présente une étape du processus d'industrialisation en Algérie.

Section 1 : planification et industrialisation (1967-1980)

Section 2 : la restructuration des EPE (1980-1990)

Section 3 : le ralentissement de l'industrialisation et application du PAS

Section 1 : planification et industrialisation (1967-1980)

Dès l'indépendance, l'Algérie a lancé un plan d'urgence orienté vers les industries légères. A partir de 1967, les pouvoirs publics ont opté pour une politique de développement qui s'inspire de l'expérience soviétique de développement appelée les « industries industrialisantes ».

Les responsables de cette politique économique expliquent le choix de cette stratégie de la façon suivante : *« l'intérêt et il n'est pas mince, du concept d'industries industrialisantes est de nature explicative. On choisit, les industries de bien de production, non parce que Lénine l'a tracé et parce qu'il a été le modèle du premier pays socialiste, mais parce qu'elles seules permettent un dépassement de la désarticulation, de transformer rapidement les structures de l'ensemble sous développé, de réaliser l'intégration de l'économie nationale, de noircir la matrice des consommateurs unitaires des tableaux des échanges inter- industriels ».*¹

Ce choix peut être expliqué aussi par :

- la rareté de la main d'œuvre qualifiée en Algérie;
- la nécessité d'être compétitif pour déboucher sur une politique d'exportation;
- l'effet de modernisation sur l'environnement économique et social.²

A cette époque, ces politiques suivies par l'Algérie visaient l'absorption du chômage, l'atténuation de l'inflation et la restructuration du commerce extérieur³

1. 1. Les phases d'application du modèle de développement

Au cours des phases d'application de ce modèle de développement, la priorité a été donnée aux industries lourdes menant à la production des biens d'équipements. En effet l'industrie a pris la plus grande part des investissements des plans de développement mis en place par l'Etat.

¹ Ministère algérien de l'information et de la culture, « le choix industriel de l'Algérie », dossier documentaire n° 16, 19 71 ; cité par BOUDJENAH .Y « le secteur industriel et la restructuration des entreprises publiques en Algérie (1980-2000) : le rôle l'Etat en question, thèse de doctorat, université paris 7, 2002, P 72

²HAMMICH .H« les industries publiques locales » mémoire de licence université de Tizi-Ouzou 1980, P 8

³BOUDJENAH .Y, Op. cit, P 73

Les tableaux ci- dessous (n° 06-07-08), nous donnent la répartition des investissements sectoriels du premier plan triennal 1967-1969, du premier plan quadriennal 1970-1973 et du deuxième plan quadriennal 1970-1973

Tableau n° 06 : Le plan triennal 1967-1969

Les secteurs	Le plan triennal : 1967-1969	
	en milliards de DA	%
Agriculture	1 869	16,87
Industrie	5 400	48,73
Infrastructure	1 537	13,87
Education	1 039	9,38
Autres secteurs	1 236	11,5
Total	11 081	100

Source : Brulé J.C et Fontaine J, l'Algérie, « volontarisme étatique et aménagement du territoire », OPU, Alger, 1986,p 144

Dans ce premier plan triennal 1967-1969, l'industrie représente 48,73% de l'investissement total, principalement les hydrocarbures et la pétrochimie, la sidérurgie et la mécanique. L'objectif de ce plan était de mettre en place des organismes pour la réalisation et le suivi des plans de développement constituant les phases de l'application du modèle de développement choisi par l'Algérie « *il avait pour but de commencer à réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre des perspectives, mais surtout de préparer les administrations à l'effort de développement* »⁴

Tableau n° 07 : Le plan quadriennal 1970-1973

Les secteurs	Le premier plan quadriennal (1970-1973)	
	en milliards de DA	%
Agriculture	4140	14,8
Industrie	12400	44,7
Infrastructure	2307	8,3
Education	3310	11,9
Autres secteurs	5583	20,7
Total	27 740	100

Source : Brulé J.C et Fontaine J, Op.cit., p. 144

⁴ BRULE.JC FONTAINE.J, Op.cit., p143.

L'industrie est restée la première préoccupation des plans de développement ; elle a eu une part de 44,7% du total investi avec 12400 milliards DA. L'investissement industriel dans ce plan s'est basé sur les mêmes branches que le premier plan triennal.

Ce plan avait pour objectif le développement et l'élargissement des unités de production en établissant de nouvelles unités de production pour renforcer la capacité des unités mises en place lors du premier plan triennal.⁵

Tableau n° 08 : le second plan quadriennal 1974-1977

Les secteurs	Le second plan quadriennal (1974-1977)	
	en milliards de DA	%
Agriculture	12 005	10,9
Industrie	48 000	43,4
Infrastructure	15 521	14
Education	9 945	9
Autres secteurs	24 784	22,7
Total	110 257	100

Source : Brulé J.C et Fontaine J, Op.cit., p 144.

Avec un montant de 48 000 milliards de DA, l'industrie est toujours en tête des préoccupations économiques du gouvernement algérien.

Ce plan était destiné à l'expansion des zones industrielles des régions Est et Ouest de l'Algérie, essentiellement les zones situées dans les hauts plateaux.⁶

1. 2. Les principales entreprises créées

L'économie algérienne est passée par une industrialisation massive, plusieurs entreprises et pôles industriels sont créés durant cette période, en commençant par la nationalisation des entreprises issues du plan colonial d'industrialisation (Le plan d'industrialisation Constantine 1959-1963).

⁵ BENACHENHOU.A, « planification et développement en Algérie 1962-1980 », OPU, Alger, 1980, P. 81.

⁶ Idem, P 139

Les capitaux modestes issus de la fiscalité pétrolière sont investis dans les industries légères⁷ (filature, tissage, confection), implantées dans le territoire national pour réduire le chômage dans les différentes régions du pays.

Le secteur public avait déjà un poids important en 1969, ses entreprises les plus importantes sont : SONATRACH, SONACOM, SNMétal, SNMC, SONELGAZ, SONELEC et SONAREM.

En 1975, le secteur public algérien était composé de 49 sociétés nationales de production industrielle, 19 offices d'Etat de services et 08 organismes financiers et bancaires.⁸

En 1975, le secteur public algérien comprend ⁹:

- Dans le secteur de l'énergie et les industries pétrochimiques: deux sociétés nationales de production et leurs filiales, deux instituts de formation et quelques écoles et centres techniques ;
- Dans le secteur de l'industrie lourde: 05 entreprises nationales de production, 107 unités de production, 40 unités de distribution, 09 unités de réalisation et 06 sociétés mixtes ;
- Dans le secteur de l'industrie légère : 11 entreprises nationales de production, 300 unités de production, un centre d'étude et de formation et une entreprise d'étude et de réalisation

1. 3. Les effets socio - économiques

L'industrie a pris ainsi une place primordiale dans les plans d'investissement de la dynamique de développement, les principaux objectifs de cette industrialisation massive étaient l'amélioration de la situation économique sur le plan interne, externe et social du pays.

1.3.1. Les effets sociaux

L'industrialisation a eu des effets sur la création de l'emploi, sur l'habitat (nouvelles villes) , et des impacts sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

⁷ BOUDJENAH .Y, Op.cit, P.76

⁸ Idem

⁹ BENACHENHOU.A, Op.cit, P146

1.3.1.1. La création de l'emploi

Les industries mises en place par l'Etat ont rendu le secteur public un secteur pourvoyeur d'emplois, l'emplacement de ces industries dans les diverses régions du pays a contribué à la baisse du chômage sur tout le territoire national.

Depuis l'indépendance jusqu'à 1975, le nombre de travailleurs s'est triplé, de 96 000 salariés en 1962 à 273 942 salariés en 1975.

Le tableau ci-dessous nous donne l'évolution de l'emploi industriel de 1962 à 1975.

Tableau n° 09 : l'emploi industriel

Années	Nombre de salariés de l'industrie
1962	96 000
1966	100 000
1970	161 407
1971	173 180
1972	184 562
1973	211 407
1974	237 451
1975	273 942

Source : B SEMMOUD, « l'emploi industriel en oranie. Problématique de la recherche », p. 133

En 1977, le secteur industriel comptait 325 836 salariés avec 100 000 salariés dans le secteur de l'énergie et les industries pétrochimiques, 105 836 salariés dans le secteur des industries lourdes et 120 000 salariés dans le secteur des industries légères.¹⁰

La création d'emploi durant cette phase de planification était importante, mais la forte croissance démographique a fait que le taux de chômage ne baisse pas d'une manière conséquente ; le tableau suivant nous donne les statistiques entre 1966 et 1978.

Tableau n° 10 : Evolution du taux de chômage, 1966-1980

Années	1966	1967	1973	1977	1978
Taux de chômage (%)	33	25	23,5	18,6	19

Sources : RGPH 1966 et BENACHENHOU A .1980

¹⁰ BENACHENHOU.A, Op. cit., P. 147

1.3.1.2. Le développement de l'habitat

L'habitat s'est accru durant cette période d'industrialisation de 18% ; on est passé de 1,8 million en 1966 à 2,2 millions en 1977, mais cette augmentation n'a pas satisfait les besoins de la population qui a augmenté de 40% durant cette même période¹¹.

Le tableau suivant montre la situation du logement entre 1966 et 1977

Tableau n° 11 : les indicateurs de la situation du logement entre 1966 et 1977

Indicateurs	1966	1977
Nombre de logements /1000h	163,7	1303
Taux d'occupation	6,781	833
Superficie/h	9,6m ²	7,8m ²
Ménage/ 1000 logements	324	361
% des propriétaires	/	56,70%
% des logements précaires	4%	17,60%

Source : A. BENACHENHOU , Op. cit., P. 234

Le secteur de l'habitat s'est dégradé à cause de la forte augmentation démographique. En effet, les indicateurs de la situation du logement en 1966 et en 1977 montrent qu'il y a eu une augmentation de l'habitat précaire de 4% en 1966 à 17% en 1977¹² ; la superficie par habitant et le nombre de logement par 1000 habitants ont diminué.

Cette insuffisance d'habitat en Algérie durant la période de planification et d'industrialisation démontre que ce secteur était négligé par l'Etat dans ses plans de développement

1.3.1.3. Santé et éducation

L'analyse des indicateurs de la santé et de l'éducation nous permettra d'évaluer l'évolution de la situation sociale du pays

- **Santé** : Pour le développement de ce secteur, d'importants efforts étaient fournis par l'Etat, en 1973, 1,6% du PIB était consacré à la santé contre 3,6% en 1980¹³.

¹¹ Idem, P.147

¹² L'habitat précaire au tour des grandes villes causé par l'exode rural

¹³ CHERIET.A « Mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie », Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université de Constantine, 2007. P.103

Malgré ces efforts, la situation de la santé a connu une dégradation relative à cause de la forte croissance démographique non suivie de la réalisation d'infrastructures nécessaires, par exemple le rapport lit/ habitants est passé de 1/300 en 1966 à 1/390 en 1977.¹⁴

- **Education** : les taux de scolarisation ont connu une grande augmentation, malgré ça il y avait des inégalités dans ce secteur. En effet, le taux de scolarisation diffère d'une wilaya à une autre, il passe de plus de 80% à Alger et à Oran, à moins de 60% à Djelfa et à Mostaganem, et une grande différence entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles.¹⁵

En 1980, le taux global de scolarisation recouvre une inégalité très nette entre garçons 83% et filles 58,3%.¹⁶

1.3.2. Les effets économiques

La croissance économique durant la période d'industrialisation et de planification était de 7,2% entre 1967-1976¹⁷, la production intérieure brute des entreprises algériennes a évolué en terme monétaire et non pas en terme réel à cause de l'inflation qu'a connu l'Algérie.¹⁸

1.3.2.1. Le secteur des hydrocarbures

Ce secteur a connu une croissance moyenne annuelle de 10% entre 1967 et 1978

1.3.2.2. Le secteur des industries lourdes

Les pouvoirs publics, lors de la mise en place des plans de développement ont prévu une croissance de 25,5% pour ce secteur durant le premier plan quadriennal, et 23,4% au cours du deuxième plan quadriennal, mais les réalisations étaient différentes. En effet, les taux de croissance enregistrés par ce secteur durant les deux plans de développement étaient respectivement de 11,9% et 7,1%.¹⁹

¹⁴ BENACHENHOU.A, Op. cit, P 235

¹⁵ BENACHENHOU.A, Op.cit, P 242

¹⁶ Idem , P. 243

¹⁷ MPAT, « Bilan Décennal 1967-1980, Alger, 1980 », P 48 Cité par A. CHERIET, P 86

¹⁸ Idem , P. 48

¹⁹ Idem, P. 57

En plus de ces taux de croissance faibles, l'industrie lourde algérienne était dépendante des matières premières et des produits étrangers, ceci a engendré la baisse de la production et par conséquent la faiblesse du taux de couverture du marché intérieur.²⁰

1.3.2.3. Les industries légères

Les industries légères comme les industries lourdes n'ont pas réalisé les taux de croissance prévus.

Le textile- cuir, l'agroalimentaire, la chimie et le bois ; aucun de ces sous- secteurs n'a réalisé un taux de croissance satisfaisant.

1.3.2.4. L'agriculture

L'agriculture était négligée par les planificateurs pendant la mise en place des plans de développement.

A cause de cette marginalisation le secteur agricole a connu une stagnation, sa croissance moyenne entre 1967 et 1978 était de l'ordre de 1,5%.²¹

En comparant les fonds investis et les résultats obtenus, on remarque que les politiques de développement suivies par l'Algérie n'ont pas donné leurs fruits, et n'ont pas réalisé les objectifs prévus par les initiateurs de cette politique économique. La gestion bureaucratique des entreprises publiques qui a constitué un blocage pour le développement de celles-ci. Les conditions sont restées critiques

De ce fait, les planificateurs ont jugé que ce modèle de développement a échoué, cela a conduit à une vaste vague de réformes et de restructurations.

Section 2 : La restructuration des EPE : 1980 -1990

Durant cette phase l'Algérie a connu plusieurs restructurations et réformes sur les plans politique et économique, ces changements entrepris sont le résultat d'un débat qui s'est instauré sur l'avenir et le développement social et économique et l'efficacité des politiques et des modèles de développement suivis dans la phase d'industrialisation et de planification.

²⁰ BOUDJENAH .Y, Op.cit, P 179

²¹ BENACHENHOU.A, Op.cit, P 169

L'entreprise est considérée par les nouveaux responsables politiques et économiques comme le principal acteur des politiques de développement. De ce fait les réformes ont visé la restructuration de cette dernière, c'est-à-dire, la structure de tout l'appareil productif et de l'économie dans son ensemble.

2. 1. Les causes de la restructuration

Les pouvoirs publics algériens ont mis ces restructurations et ces réformes des EPE en place à cause de :

- Le dysfonctionnement du système productif mis en place dans la phase de planification et d'industrialisation, celui-ci a exigé des investissements et des fonds qui dépassent les capacités financières de l'économie algérienne ;
- La négligence de certains secteurs tel que : l'agriculture, l'habitat, le transport, le tourisme et l'artisanat au profit de l'industrie ;
- Le caractère mono exportateur de l'économie algérienne et la négligence de la productivité au profit de la redistribution et l'absence d'une politique de préservation des hydrocarbures qui constitue la principale source pour l'Algérie ;
- La perte de 08 milliards de dollars à cause de la détérioration des termes des échanges internationaux²² ; les fluctuations du taux de change du dollar ont causé d'importantes pertes à l'économie algérienne.
- La taille gigantesque des entreprises publiques caractérisées par la bureaucratie et le gaspillage des ressources.

2. 2. Les objectifs de la restructuration

Les pouvoirs publics algériens expliquent les objectifs à atteindre par cette restructuration dans le décret relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises comme suit :

- *« Favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise et de ses unités tendant à l'utilisation rationnelle des compétences humaines et à la valorisation effective des ressources matérielles des entreprises, par une plus grande productivité et une augmentation quantitative et qualitative de la production nationale ;*

²²BOUDJEDAR.H, « crise de l'endettement en Algérie », Communication présentée au séminaire « endettement des pays du Maghreb », ISE Constantine, 1993. Cité par CHERIET.A, P 110

- Renforcer la décentralisation et la déconcentration de la gestion des activités de production de biens et services par la définition des différents niveaux de prise en charge effective des responsabilités et notamment au niveau de la production,
- Etablir des relations complémentaires soit d'un secteur, soit intersectorielles sur la base d'une définition contractuelle de leurs relations dans le respect de la cohérence des propositions, les objectifs et délais planifiés,
- Rechercher une grande adéquation entre taille de l'entreprise, son niveau d'intervention et sa compétence territoriale »²³

Les objectifs cités dans ce texte officiel visent :

- une gestion rationnelle et valorisation des ressources de l'entreprise ;
- La décentralisation et réduction de la taille des entreprises publiques pour faciliter la gestion et l'autofinancement ;
- Réduire les inégalités intersectorielles et l'orientation des investissements de l'Etat vers des secteurs négligés par le passé ;
- Mettre en place des mécanismes qui permettront de réduire les pratiques bureaucratiques dans les administrations publiques.

2. 3. L'application de la restructuration

Plusieurs lois et décrets relatifs à la mise en œuvre des restructurations sont instaurés par les autorités publiques

- Décret N°80/242 du 4 octobre 1980 relatif à la mise en œuvre de la restructuration des Entreprises ;
- Les lois 88/01 à 88/06 qui concernent : l'orientation sur les EPE, la planification, les fonds de participation, la modification du code du commerce ;

Les premières restructurations sont mises en place lors du premier plan quinquennal 1980-1984.

Ce plan avait pour objectif : « *corriger les erreurs et les déviations passées qui ont été rendues possibles par l'illusion d'une fausse aisance financière et par la non-maîtrise de l'appareil national de production, due pour une partie au recours excessif à l'assistance technique étrangère par le biais de bureaux d'études appartenant aux firmes internationales*

²³ Décret n° 80 - 242 du 4 octobre 1980, article 2 : relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises.

»²⁴ et « une plus grande maîtrise de l'appareil de production ou de commercialisation, une utilisation maximale des capacités et une meilleure organisation du travail »²⁵

L'application des restructurations a commencé en 1982 et s'est terminée en 1986²⁶, ces restructurations avaient comme résultat, l'éclatement des 90 entreprises publiques déjà existantes en 455 sociétés moyennes²⁷, ceci pour favoriser la séparation des fonctions, la décentralisation et la spécialisation.

Le premier plan quinquennal 1980-1984 a été suivi d'un deuxième plan 1985-1989, pour poursuivre le mouvement de restructuration ; ce plan avait pour objectifs : la recherche d'une adaptation du système productif aux besoins de la population, l'extension du capital privé, en priorité dans les secteurs du commerce et du bâtiment et en fin favoriser le développement des secteurs négligés au passé.²⁸

2. 4. Les effets socio-économiques de la restructuration

La restructuration et les changements entrepris ont modifié le tissu industriel algérien, et l'économie globalement. Ce point traitera des principaux résultats économiques et sociaux de la restructuration.

2.4.1. Les effets sociaux

Ce point présentera les principaux effets sociaux des restructurations

2.4.1.1. La création d'emplois

L'un des résultats positifs de la restructuration des entreprises publiques était la création d'emplois qui estimée à 137 450 annuellement durant la période 1980-1985 mais ce chiffre a baissé jusqu'à 62 800 entre 1986 et 1990.²⁹

Le tableau suivant nous donne des détails sur la création d'emplois par secteur durant la période 1980-1990.

²⁴ Cf. Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT, 1980, Alger, P.536.

²⁵ Idem, P 437.

²⁶ KASMI.D, « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2008, disponible sur http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2008/kasmi_d#p=0&a=top.

²⁷ Idem

²⁸ FERHAT.A, « L'effort de restructuration de l'économie algérienne », AL-IJTIHED Revue des études juridiques & économiques, Centre Universitaire de Tamanrasset, 2015, P 04

²⁹ BOUDJENAH .Y, Op.cit., P 88

Tableau n° 12 : Création d'emplois 1986-1990

secteur	Année	80-85	86-90
	Industrie		105 700
BTP		227 000	89000
Service		183 000	170 000
Administration		285 000	20000
Agriculture		30 000	-
Total		824 700	314000

Source : A BRAHIMI, « L'économie algérienne : défis et enjeux », Dahleb, Alger, 1991, P.

Ces statistiques nous montrent la grande baisse de création d'emplois entre 1980-1990, ceci a causé une forte augmentation du chômage.

Tableau n° 13 : L'augmentation du chômage entre 1985-1991

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux de chômage	9,7	15,55	21,4	19,95	18,5	19,7

Source : Données de l'ONS

Cette dégradation de la création d'emploi et la forte augmentation du chômage sont dues aux réductions des investissements et des importations et à la forte croissance démographique durant cette période.

2.4.1.2. Pouvoir d'achat et inflation

La période 1980-1990 a connu une forte augmentation des indices des prix à la consommation.

Tableau n°14 : Evolution de l'indice des prix à la consommation 1982-1990

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Indice des prix à la consommation (%)	6,3	6	8,1	10,5	12,4	7,4	5,9	9,3	17,8

Source : Données de l'ONS

Cet indice est passé de 6,3 en 1982 à 12,4 en 1986 et de 7,4 en 1987 à 17,8 en 1990, cette forte augmentation indique l'existence d'une inflation dans l'économie, et une baisse du pouvoir d'achat des Algériens ; ceci est dû à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits industriels causée par les réformes qui ont réduit les importations et les entreprises ont augmenté les prix pour couvrir les coûts de production.³⁰

2.4.1.3. Habitat, santé et éducation

Les deux plans quinquennaux de développement durant la période des restructurations fussent destinés à corriger les erreurs du passé et établir un équilibre intersectoriel, mais les secteurs de l'habitat, la santé et l'éducation sont toujours négligées, de plus, la forte croissance démographique a fait que la situation soit aggravée.

2.4.2. Les effets économiques

Cette période a enregistré un taux de croissance négatif de la PIB ; en effet, il est passé de 5,2% en 1985 à -1,2% en 1988, à 3,5% en 1989 et -2,2% en 1990.³¹

2.4.2.1. Le secteur de l'industrie

La production industrielle a enregistré des taux de croissance positifs durant la période 1980-1984, qui est considérée comme une suite de la période d'industrialisation, le taux de croissance moyen était de 9,5%.

En 1985-1986 la production industrielle a enregistré une baisse remarquable des taux de croissance ; cela est dû à la diminution des importations. A partir de 1987, le taux de croissance de l'industrie hors hydrocarbures passe du côté négatif, et la croissance de la production industrielle globale est assurée par le secteur des hydrocarbures.³²

³⁰ CHERIET.A, Op.cit, P 130

³¹ Idem, P 127

³² BOUDJENAH.Y, Op.cit., P 91

2.4.2.2. L'agriculture

La part de l'agriculture dans le PIB a augmenté. En effet, elle représentait 8,7% en 1984 et 11,5% en 1988³³ ; ceci est lié au recule de l'industrie et aux nouvelles lois instaurées qui gèrent ce secteur et qui visent un équilibre intersectoriel.

2.4.2.3. L'endettement extérieur

L'Algérie s'est endettée auprès des banques étrangères durant les premières phases d'industrialisation pour financer ses investissements, même dans les périodes qui suivent l'industrialisation, l'Algérie n'a pas cessé de s'endetter, ce qui a alourdi sa dette extérieure. En effet, elle est passée de 5,9 milliards de dollars en 1976 à 26,1 milliards de dollars en 1990.³⁴

A la fin de la période des restructurations, les réformes mises en place n'ont pas résolu les problèmes de l'économie et La situation est toujours critique

Le choc pétrolier de 1986 et ses répercussions économiques et sociales ont empiré la situation, une situation économique défavorable a mené les pouvoirs publics à intervenir par d'autres réformes et plus tard par un recours au FMI.

Section 3 : le ralentissement de l'industrialisation et mise en place du PAS

La dette extérieure et la chute des prix du pétrole brut en 1986 ont eu des effets socio-économiques négatifs et ont provoqué une instabilité sociale en Algérie. Ceci a conduit à des revendications de changements politico-économiques lors des événements d'octobre 1988, pour éradiquer la corruption, la bureaucratie et l'amélioration des conditions de vie de la population.

La situation de l'économie algérienne est dans un état désastreux, l'Algérie n'a pas les moyens de faire face à une pareille situation, ceci l'a mis dans l'obligation de faire appel au FMI, et ses créanciers

Des réformes sont entreprises, et l'Algérie s'est engagée dans une transition vers la démocratisation et l'économie du marché, mais le déclenchement d'une crise sécuritaire a mis

³³ Idem P 91

³⁴BENACHENHOU.M, « Réformes économiques : Dette et démocratie », Ech'Rifa, Alger, 1991, p.145.Cité par BOUDJENAH .Y, Op.cit., P 194

fin aux tentatives de changement ; un PAS est mis en place dans le but de stabiliser la situation économique.

3.1. la transition vers l'économie de marché et l'instauration du PAS

La baisse des prix du pétrole brut en 1986 suivi par les émeutes de 1988 ont mis l'Algérie dans une situation défavorable ; pour s'en sortir, elle s'est adressée au FMI ; cette démarche algérienne s'est soldée par la signature d'un accord dit stand-by 1 en 1989³⁵.

Pour la signature de cet accord, le FMI a émis des conditions consternant la politique monétaire et la suppression du déficit budgétaire, l'Algérie a accepté de signer cet accord vue que ces conditions ne touchent pas le centre de décision politico-économique.³⁶

Le niveau des prix du pétrole ne s'est pas amélioré au cours du temps, la contrainte financière ne s'est pas assouplie et l'Algérie ne peut pas faire face à cette situation sans l'intervention du FMI. Un deuxième accord stand-by de 06 mois est signé en 1991³⁷, mais avec des conditions plus dures et plus diverses.

Ces conditions concernent la libéralisation du commerce extérieur, le contrôle quantitatif du crédit bancaire accompagné d'une majoration des taux d'intérêt, la dévaluation du dinar et le financement orthodoxe de l'économie.³⁸

En 1994, l'Algérie a repris les négociations avec le FMI ; la baisse des prix du pétrole de 24,3 dollars en 1990 à 17,8 dollars en 1993, puis 16,3 dollars en 1994³⁹ a entraîné un large déficit budgétaire, ceci a mis l'Algérie dans l'obligation de faire un troisième recours au FMI.

Un troisième accord d'un an est signé, avec une plus grande conditionnalité : ⁴⁰

- au niveau des prix, la dévaluation du cours du dinar de 40,17%⁴¹ a affecté les prix des produits de base en plus de la réduction des subventions qui a appuyé cette hausse des prix, un effet semblable sur les produits énergétiques ;

³⁵ ZEMOURI.M, « La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie », In Revue des Sciences Économiques et de Gestion L.E.E.M (Laboratoire d'Étude des Économies Maghrébines), 2003, P 36.

³⁶ BENISSAD.H « Le plan d'ajustement structurel », Confluences, 1997, P108.

³⁷ Ibid.P109

³⁸ Ibid P.110

³⁹ CHERIET.A, Op.cit, P

⁴⁰ BENISSAD.H, Op.cit, P.110

- la libéralisation du commerce extérieur; l'abolition des barrières douanières et des restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation. Avec cette démarche, l'Algérie abandonne son protectionnisme traditionnel.
- la maîtrise des flux monétaires en augmentant les taux d'intérêt, et par des contrôles quantitatifs de crédit à l'économie et des avances au Trésor.
- Le rétablissement de l'équilibre budgétaire perturbé en 1992- 1993 en se basant sur l'alourdissement de l'impôt et la réduction de la dépense publique.
- le FMI insiste sur l'obligation de la restructuration et la privatisation du secteur public, qui selon celui-ci, nécessite de grandes dépenses. Ce secteur représente 75% de la production des secteurs de l'industrie (hors hydrocarbures), du bâtiment et des travaux publics.

Malgré l'exécution complète de ce programme, l'Algérie n'a pas résolu ses multiples problèmes internes et externes auxquels ce programme était destiné, de ce fait le FMI donne à l'Algérie un autre appui, en lui accordant une facilité élargie à moyen terme de trois ans.

Cette facilité élargie est signée pour la poursuite du programme d'ajustement et de stabilisation déjà mis en place. Les principales actions menées sont :⁴²

- des opérations de rééchelonnement auprès du Club de Paris et du Club de Londres ;
- la suppression des subventions aux prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques; les loyers dans le secteur du logement social sont aussi fréquemment revus à la hausse ;
- Un contrôle sévère est exercé sur la distribution des crédits aux entreprises publiques ;
- Le gel des recrutements de la fonction publique et l'alourdissement des impôts et taxes ;
- Des actions structurelles pour réformer le système productif, le dynamiser et à stimuler la réalisation d'investissements productifs :⁴³
 - la restructuration des firmes d'Etat et la privatisation de certaines d'entre elles ainsi que la réhabilitation du système bancaire ;
 - l'institution d'un marché financier devant faciliter les programmes de restructuration-privatisation des firmes d'Etat, encourager l'efficacité du système productif et favoriser l'investissement.

⁴¹ BOURICHE.L, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) » Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Tlemcen, 2013, P 62

⁴² BENISSAD.H, Op.cit, P.111

⁴³ Idem

- la fondation d'une compagnie d'assurance et de garantie à l'exportation afin de soutenir le processus de diversification des ventes à l'étranger (hors hydrocarbures) et de permettre à terme une plus forte résistance de l'économie aux chocs externes;
- l'introduction de nouveaux modes de financement, adaptés à l'économie de marché (warrant, leasing, factoring, etc.).

3.2. les coûts de l'application du PAS sur le secteur public

Ayant appliqué le PAS, l'Algérie a pu bénéficier du rééchelonnement de sa dette extérieure, un rétablissement de l'équilibre budgétaire et une prolifération du secteur privé⁴⁴, mais pour l'obtention de ces résultats elle devait payer un coût.

Le secteur public algérien était très affecté par l'application du PAS. En effet un nombre important d'entreprises a subi la fermeture, d'autres ont eu des difficultés dans leurs activités, ce qui a conduit à la diminution de leur production et même l'effectif de leurs travailleurs.

3.2.1. La cessation d'activité

Dans le but de la réduction des dépenses publiques, le FMI a insisté sur la nécessité de la réduction du suivi financier accordé aux entreprises publiques, et de la baisse de la part des dépenses consacrées à ce secteur, pour ce, une opération de privatisation et de cessation d'activité des entreprises publiques est désormais annoncée. En 1998, les opérations de privatisation et de cessation ont abouti à la dissolution de 813 entreprises, dont 679 sont des EPL⁴⁵ qui sont les plus touchées par ce processus de cessation d'activité des entreprises publiques, avant le début de cette vague de fermetures d'entreprises le secteur public local comptait 1324 EPL⁴⁶.

⁴⁴ Selon le recensement économique de l'ONS, plus de 93% des entreprises recensées en 2011 ont été créées après 1990.

⁴⁵ Inspection générale du travail (juin 1998)

⁴⁶ BOUDJENAH .Y, Op.cit, P. 199

Tableau n°15 : Répartition des entreprises dissoutes par secteur d'activité et par statut juridique

Secteur	EPE	EPL	Total
Agriculture	5	18	23
Industrie	60	383	443
BTPH	54	195	249
Services	15	83	98
Total	134	679	813

Source : Inspection générale du travail (juin 1998)

Cette vague de dissolution a concerné en premier le secteur industriel avec 443 entreprises dont 383 EPL et le secteur du bâtiment avec 249 entreprises.

La fermeture de ce nombre important d'entreprises publiques a impliqué une perte massive d'emplois dans le secteur public. Par ailleurs, d'autres entreprises ont réduit leurs effectifs, vu les difficultés financières qu'elles rencontrent.

Le tableau ci-dessous nous donne les bilans des effectifs compressés par secteur d'activité (1998)

Tableau n°16 : Bilan des effectifs compressés par secteur d'activité

Secteur	EPE	EPL	Total
Agriculture	2205	1234	3439
Industrie	30235	6310	36545
BTPH	76414	51557	127971
Service	30235	24522	54757
Total	139089	83623	222712

Source : inspection générale du travail (juin 1998)

Ces statistiques montrent qu'un nombre important d'emplois, soit 222 721 postes ont disparu lors de l'application du PAS, les effectifs des entreprises du secteur bâtiment sont les plus touchés (avec 127 971 postes d'emploi compressés).

3.2.2. La baisse de la production des entreprises publiques

Le taux de croissance de la production des entreprises publiques a connu des chutes spectaculaires, entraînées par la baisse des niveaux d'activité causée par la limitation du financement du secteur public. Entre 1994 et 1995, le niveau de production a chuté jusqu'à -8,9%.⁴⁷

3.2.2.1. Les industries lourdes

Ces industries sont les plus touchées par l'application du PAS, la production de ce secteur a baissé de 50% durant cette période⁴⁸, ceci est dû aux difficultés d'approvisionnement surtout en ce qui concerne les pièces et les produits importés, en plus de la réduction des dépenses consacrées à ces industries.

3.2.2.2. Les industries légères⁴⁹

- **Chimie** : à l'exception du secteur pharmaceutique, la production de tous les autres secteurs de l'industrie légère a connu une baisse considérable. Cette baisse est liée au fait que les entreprises n'arrivent pas à écouler leur production
- **Agroalimentaire et tabac** : c'est le secteur qui a réalisé les meilleures performances malgré la concurrence des produits étrangers
- **Textile et cuir** : ce secteur qui a subi une concurrence des produits étrangers depuis la fin des années 80, a connu une forte baisse de production durant cette période.
- **Bois et papier** : à cause de la forte dépendance vis-à-vis des produits importés, la production de ce secteur a connu une chute.

3.2.3. Les effets de la déstructuration du secteur public

La déstructuration du secteur public lors de l'application de l'ajustement structurel a provoqué des phénomènes néfastes à l'économie algérienne, tel que le chômage, la baisse du niveau de vie de la population et l'informalisation de l'économie

3.2.3.1. Le chômage

C'est l'un des effets négatifs de l'application des réformes structurelles sur le secteur public était le chômage qui a évolué d'une manière importante durant cette période ; la fermeture des entreprises et la diminution des effectifs. Certaines entreprises ont mis un

⁴⁷ BOUDJENAH .Y, Op.cit, P 203

⁴⁸ ZEMOURI.M, Op.cit, P 55.

⁴⁹ BOUDJENAH .Y, Op.cit, P 203

nombre important de travailleurs au chômage, selon les statistiques de l'inspection générale du travail, 222 712 travailleurs ont perdu leurs postes de travail depuis le début de la vague de fermeture jusqu'au mois de juin 1998.

Tableau n° 17: évolution du chômage entre 1994-1999

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Taux de chômage	24,5	28,1	28,2	28,6	28	29,2

Source : Données de l'ONS

Ces statistiques montrent l'évolution importante du chômage en Algérie durant la période de l'application du PAS. En effet, ce taux a atteint 24,5 % en 1994 contre 19,7% en 1990 et il a dépassé 29% en 1999.

Ce taux de chômage élevé a eu des incidences négatives sur le niveau de vie de la population et sur l'économie en général.

3.2.3.2. L'informalisation de l'économie

Le taux de chômage élevé et la détérioration du niveau de la population induit par la déstructuration du secteur public, l'ouverture du marché algérien durant la période du PAS, ont donné lieu à des pratiques informelles et illégales dans l'économie algérienne. En effet l'économie informelle en Algérie a connu une expansion sans précédent durant cette période et elle a évolué de façon importante parallèlement à la croissance démographique.

L'emploi informel est devenu un refuge pour les chômeurs à la recherche d'un travail et un secours pour le ménage sans ressources.

Selon BOUNOUA (2002) « *l'emploi informel apparaît comme une variable d'ajustement du déséquilibre induit par les réformes économiques, notamment du marché de travail* »⁵⁰

Le tableau suivant nous montre l'évolution du secteur informel dans l'économie

⁵⁰ BOUNOUA.C, « Processus d'informalisation de l'économie algérienne et économie démarche : éléments d'une problématique », communication aux XIIème journées d'étude du GRATICE, Paris, 2002.

Tableau n°18 : l'évolution de l'emploi informel en Algérie

Année	1993	1994	1995	1996	2000	2006
Taux de l'emploi informel	18	19	20,66	21	20	27,6

Source : données de l'ONS

Ce tableau présente l'évolution de l'emploi informel en Algérie qui a connu un rythme croissant et un fort développement dans les années 2000, ceci prouve que le secteur informel est un pourvoyeur important d'emplois en Algérie, même après la stabilisation partielle de la situation économique et politique du pays ; due essentiellement à la hausse des cours pétroliers.

Les principales activités informelles pratiquées sont : les travaux à domicile, l'artisanat non déclaré, le travail dans le secteur du bâtiment, et les petits commerces. Aussi, il ne faut pas négliger les pratiques informelles des actifs activant dans le secteur formel à savoir : les fausses déclarations, fraude et évasion fiscales et corruption aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

La crise de la décennie 90 qui a marqué l'histoire de l'Algérie a fortement touché l'économie, le système productif mis en place après l'indépendance gravement affecté par cette crise est en déclin, toutes les tentatives de réformes sont soldées par des échecs.

Conclusion

Les politiques d'industrialisation suivies par l'Algérie n'ont pas donné des résultats concrets, et les tentatives de restructuration pour améliorer la situation sont soldées par des échecs.

Le choc pétrolier de 1986 suivi de l'application du PAS ont accentué la crise de l'emploi en Algérie. En effet le déclin du secteur productif public, qui présentait l'une des principales sources d'emploi causé par la fermeture des entreprises publiques, particulièrement les entreprises locales, la baisse des investissements et le gel des recrutements en parallèle avec une croissance démographique forte ont élargi le phénomène du chômage, l'exclusion sociale entraînant une montée de la pauvreté qui a touché de larges couches de la société.

Ces faits ont engendré la montée du phénomène de l'informel qui attire les chômeurs et les familles en difficulté, et il a constitué un secours qui leur a permis de sortir de la pauvreté.

Le prochain chapitre sera consacré à l'étude de la relation entre l'échec des industries publiques implantées dans la wilaya de Tizi-Ouzou et l'émergence des activités informelles.

Chapitre 3

**Le secteur informel comme alternative à la crise du
secteur industriel public dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

Introduction

Après l'indépendance, les pouvoirs publics ont mis en place des industries au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, en vue de diminuer le chômage qui touchait une grande part de la population. Ces industries localisées dans les diverses régions de la wilaya ont employé un effectif important. Celui-ci est à 93% originaire de la wilaya.

Les industries publiques implantées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, comme toutes les industries au niveau national ont connu une régression dans la période de la crise des années 1990. En effet l'application de l'ajustement structurel sur les industries de la wilaya a conduit à la dissolution d'un grand nombre d'industries locales et à la diminution de l'effectif des industries nationales.

Ces fermetures et dissolutions ont mis un effectif salarial important au chômage, dans ce contexte d'ouverture de marché et la montée du secteur privé qui a connu une forte augmentation durant cette période, les chômeurs ont trouvé une alternative dans les activités privées qui relèvent dans la majorité des cas du secteur informel.

La part de ce secteur dans l'économie de la wilaya a augmenté à cause de la pauvreté et de l'augmentation des prix provoquées par le chômage et l'inflation. Ainsi, le secteur informel est devenu un important employeur dans l'économie de cette wilaya.

Le présent chapitre est intitulé : le secteur informel comme alternative à la crise du secteur industriel, il donnera à travers la première section un aperçu sur le processus de formation du secteur industriel de la wilaya et sa régression.

Dans la deuxième section nous tenterons de présenter les activités informelles émergentes dans la wilaya et les mesures prises par les pouvoirs publics pour insérer ces activités dans l'économie.

Section 1: De l'impasse du secteur industriel public à l'alternative de l'économie informelle

Cette section traitera du processus de formation du secteur industriel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis l'Indépendance, où les pouvoirs publics ont implanté des industries dans le but de diminuer le chômage qui était élevé à cette époque.

L'installation de ces industries a créé un nombre important d'emplois, mais la crise de ce secteur a fait que cet emploi industriel baisse, ce qui a engendré une augmentation du chômage, et de la pauvreté dans la région, ceci a poussé ceux qui se sont retrouvés sans ressource à l'activité dans le secteur informel.

1.1.Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Il convient, par souci de clarté, de commencer par la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui constitue le cadre géographique de notre champ d'étude, en mettant l'accent sur l'aspect socio-économique à savoir : la population, l'emploi et les activités économiques de la région.

1.1.1. Territoire et population

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. La wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée par la mer méditerranée au nord, la wilaya de Béjaïa à l'est, la wilaya de Boumerdes à l'ouest et la wilaya de Bouira au sud.

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2957,94 Km² et abrite une population estimée à 1 127 165 habitants en 2008, soit une densité moyenne de 381 habitants/ Km². Tizi-Ouzou est comptée parmi les 04 wilayas les plus peuplées de l'Algérie (plus d'un million d'habitants). A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou compte **21** dairates et **67** communes.

Plus de 90% de la population de la wilaya est agglomérée et le reste des habitants vit dans les zones éparses.

1.1.2. Emploi

Le secteur des services est le secteur qui emploie la plus grande partie de la population occupée de la wilaya de Tizi-Ouzou (29,5%), suivi par l'artisanat (21,3%) et l'industrie (18,9%), puis l'administration (15,5%) et le bâtiment (12,6%) et en dernier l'agriculture

(2,08%). Dans le tableau ci-après nous présentons les principaux indicateurs d'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°19: principaux indicateurs de l'emploi à Tizi-Ouzou

indicateurs d'emploi	Effectif
population en âge de travailler	804 558
population occupée	424 701
population au chômage	75 700
population active	500 401
taux d'activité	52,7%
taux de chômage	18%

Réalisé à partir de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2014

1.2.la formation du tissu industriel public de la wilaya de Tizi-Ouzou¹

Au lendemain de l'indépendance, la création de l'emploi et la lutte contre le chômage dans la wilaya précitée, était la première préoccupation des pouvoirs publics.

L'importante population en chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou a poussé les pouvoirs publics à mettre en place un programme spécial Kabylie qui s'est caractérisé par l'installation de quelques unités spécialisées dans l'artisanat, ce choix s'explique par l'existence de main d'œuvre qualifiée, particulièrement dans le milieu rural (il ya ici une prise en ligne de compte des spécificités de la région).

Ce programme spécial a été suivi par des plans de développement qui donnent la priorité à l'industrie.

Dans le point suivant nous mettons en lumière l'émergence et les étapes de la formation du tissu industriel de la wilaya.

Bien avant la mise en place de ces plans de développement qui ont eu pour centre d'intérêt les industries, la wilaya de Tizi-Ouzou disposait déjà de 3 unités industrielles nationales et une unité locale, un total de 4 unités spécialisées dans le textile.

¹ BOUGUERMOUH H. « essai d'analyse des conditions du développement industriel (public) de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mémoire de magister en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou, (S.A), P.P.44-55.

1.2.1. Programme spécial Kabylie

Dans le cadre de ce programme les pouvoirs publics ont pris des mesures pour atténuer les disparités entre les régions en installant des petites unités locales spécialisées dans l'artisanat.

Ce programme avait pour objectif de créer des emplois en milieu rural, d'une part et de revitaliser l'économie locale, d'autre part. Pour ce faire, des unités sont implantées dans les zones où existe une activité artisanale, à savoir :

- bijouterie : Ath Yanni, Boghni, Draa El Mizan
- poterie, céramique : Ouadhia, Ath Khir, Bounouh
- tissage : Ath Zmenzer, Ath Hichem, Tizi-Ouzou, Ouaghzen
- ébénisterie : Tizi-Rached, Djema-Saharidj²

1.2.2. Plan triennal 1967-1969

Dans le cadre du plan triennal, la wilaya de Tizi-Ouzou n'a bénéficié que d'une seule unité de production industrielle, implantée à Larbaa Nath Irathen, cette unité est installée pour le renforcement de l'industrie textile déjà existante et la création de nouveaux postes d'emploi.

1.2.3. Plan quadriennal 1970-1973

Avant son application ce plan prévoyait l'installation de 03 complexes industriels de grande taille, mais concrètement et dans le cadre de ce plan de développement, seulement 02 complexes industriels sont réalisés : l'un est localisé à Oued Aissi, spécialisé dans l'électroménager, l'autre est localisé à Fréha, spécialisé dans l'électronique. Le troisième projet est réorienté vers une autre wilaya.

Tizi-Ouzou a bénéficié aussi de la création d'un office régional de lait et des produits laitiers, d'un centre enfûteur implanté à Oued Aissi, et de 02 unités de la branche mines et carrières.

²Oussalem M.O, « Kabylie : Economie contemporaine »P, 02 , in 26 / *Judaïsme – Kabylie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 26) , 2004 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 23 septembre 2015. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1424> .

1.2.4. Plan quadriennal 1974-1977

Ce plan a prévu la mise en place d'un grand nombre d'industries locales 467 dans l'ensemble du territoire national.

Durant l'application de ce plan le tissu industriel de la wilaya a connu une grande évolution avec l'implantation de 07 unités locales spécialisées dans les matériaux de construction, de 03 unités pour la transformation du bois orientées au secteur du bâtiment, cela pour renforcer l'activité des unités spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction.

En plus de l'installation de ces 10 unités, la wilaya a bénéficié aussi de la réalisation de 04 unités nationales, l'une spécialisée dans le secteur agro-alimentaire, 02 dans la transformation du bois, et l'implantation d'une unité de production dans un nouveau secteur qui est la chimie et plastique.

1.2.5. La période 1978-1979

Durant cette période les débats autour de la politique de développement centralisée appliquée ont commencé, les spécialistes ont insisté sur la nécessité de restructurer l'appareil productif national, et de suivre une gestion décentralisée.

Tizi-Ouzou a bénéficié de cette décentralisation. En effet une unité de distribution spécialisée dans la mécanique est installée au sein de la wilaya, cette unité est issue de la restructuration d'une unité déjà existante (SNVI Rouiba). Sur le plan local, une boulangerie communale est installée à Draa ben khedda

1.2.6. Le plan quinquennal 1980-1984

Durant cette période caractérisée par un mouvement de restructuration, 02 unités sièges se sont implantées dans la wilaya, il s'agit de ENIEM qui dirige le complexe spécialisé dans l'électroménager d'Oued Aissi et le siège COTITEX de Draa Ben Khedda.

En ce qui concerne le secteur local, 02 unités de production de matériaux de construction s'ajouteront à ce secteur, l'une spécialisée dans les matériaux de construction, l'autre est spécialisée dans la menuiserie générale du bâtiment³.

³ BOUGUERMOUH H., Op.cit., P.P.44-55.

1.2.7. Plan quinquennal 1985-1989

Ce plan a consacré 03 unités nationales pour la wilaya à savoir : une unité de brulure à gaz à Larbaa Nath Irathen, une unité de confection à Ain El Hemam, et la briqueterie d'Irdjen. Le secteur d'industrie locale a bénéficié de 02 unités locales de matériaux de construction.

Cette période a connu aussi la reconversion de 02 unités : celle de l'ex unité SONAREM en une unité produisant la poudre de marbre, et elle a bénéficié de ces équipements.

La deuxième reconversion est celle de l'ancienne couscousserie de Mekla en une unité de fabrication de biscuits, en gardant le même effectif mais avec les équipements d'une autre unité hors la wilaya de Tizi-Ouzou.

Après 1990, les difficultés économiques du pays se sont reflétées sur les industries publiques. En effet durant cette période il ya eu un arrêt des projets industriel, suivi par une vague de fermeture et de dissolution lors de l'application du PAS, qui a touché un nombre important d'unités industrielles locales activant dans les différentes branches industrielles existantes dans la wilaya. D'autres entreprises ont subi la compression de leurs effectifs, à cause du licenciement des travailleurs qui semblait être une solution à leur situation de crise.

1.3.L'emploi industriel et le chômage

L'implantation d'entreprises industrielles à Tizi-Ouzou a contribué à la création d'un nombre important d'emplois. Toutefois le mouvement de fermeture et de dissolutions que les industries ont subi (les industries locales sont les plus touchées) lors de l'application du PAS durant les années 1990 a causé la régression de ces industries et la perte d'un nombre significatif de postes d'emploi dans la wilaya.

Le tableau ci-dessous nous donne le nombre d'emplois dans les unités industrielles existantes dans la wilaya avant et après l'application du PAS.

Tableau n° 20 : le nombre d'emplois crée par les industries publiques implantées dans la wilaya 1992-1997

Branche	1992		1997	
	Effectif	nombre d'unité	Effectif	nombre d'unité
ISMME	5340	5	5025	5
Textile	4991	5	3452	5
Energie	1007	2	304	2
Mat de construction	969	10	617	5
Bois/ papier	969	4	753	4
Agroalimentaire	715	2	128	2
Mines/ carrières	586	5	82	2
Pétrochimie	322	1	267	2
Artisanat	159	6		2
Total	15058	42	10628	29

Source :Bouguermouh H., Op.cit.,P .79

Le nombre d'unités industrielles est passé de 42 en 1992 à 29 en 1997, ce chiffre diminue encore en 2001 à 22 unités⁴. Ce qui a eu comme conséquence la compression d'un grand nombre d'emplois soit : 6931 postes.

Aujourd'hui le secteur industriel de la wilaya regroupe 22 unités industrielles, et assure seulement 5334 emplois.

Le secteur public, en général, n'était pas épargné de cette régression. En effet, ce secteur comptait 80 entreprises et employait plus de 24 628 en 1990⁵, le nombre d'unités est passé à 29 entreprises en 2012 et n'assure que 6743 postes.⁶

Cette baisse des emplois offerts par l'Etat a entraîné une augmentation du chômage qui a atteint des taux élevés dans les années qui suivent l'application du PAS sur le secteur public. Le tableau suivant nous montre cette évolution du taux de chômage

⁴ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, année 2001, P14

⁵ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, année 1983, P14

⁶ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, année 2012, P 65

Tableau n°21: l'évolution du chômage 1997-2003

Année	1997	2001	2003
taux de chômage (%)	26,72	31,65	32

Source : annuaires statistiques de Tizi-Ouzou

Le taux de chômage a connu une forte augmentation durant les années 90, jusqu'au début de la décennie 2000 où il a atteint 32%.

Cette forte augmentation du chômage (résultant du déséquilibre entre la croissance démographique et la création d'emplois qui est en régression) a causé une augmentation de la pauvreté qui a été à l'origine de l'avènement du secteur informel dans la wilaya.

Section 2 : émergence de l'activité informelle et mise en place de mesures pour son insertion dans l'économie

Le secteur informel a connu une expansion en Algérie, depuis les années 1990 à nos jours, Tizi-Ouzou comme nous l'avons vu, après la régression des industries publiques implantées dans cette wilaya, et l'augmentation du chômage, il y a eu un recours vers les activités informelles. Cette section présentera les activités informelles les plus répandues dans la wilaya et les mesures prises pour les encadrer et les insérer dans le circuit économique.

2.1. Les activités informelles

L'informel peut exister dans tous les secteurs économiques, dans ce point nous allons présenter les activités informelles les plus présentes à Tizi-Ouzou, à savoir : l'artisanat, le bâtiment, et le commerce informel⁷.

2.1.1. L'artisanat

Avant la mise en place des programmes de développement, l'artisanat et l'agriculture ont constitué les principales activités en Kabylie.

- La confection des robes kabyles : cette activité est pratiquée par les femmes, elle est répandue à Ouadhias, Bouzguene, Ath Douala, Ath Zmenzer, Mekla Et Ouagnoun ;

⁷ Le transport clandestin n'est pas présenté, par manque de statistiques.

- La vannerie : une activité qui nécessite une main d’œuvre masculine, les régions connues par la vannerie sont : Djema Saharidj, Ouadhias, Tizi-ouzou, Ain Meziab ;
- Bijouterie : cette activité nécessite aussi une main d’œuvre masculine, elle est pratiquée essentiellement à Ath Yanni, Boghni, Ouadhias, Ain El Hemmam;
- Le tissage : généralement le tissage est la spécialité des femmes, il est répandu à Ath Hichem, Maatkas, Ouadhias ;

Ces activités artisanales étaient exercées essentiellement dans le milieu rural, mais aujourd’hui, elles sont exercées même dans le milieu urbain, un résultat de l’exode rural.

Les statistiques montrent que plus de 9570 personnes exercent les activités artisanales dans la wilaya de Tizi-Ouzou⁸, mais ce chiffre est en dessous de la réalité puisque un nombre important d’artisans préfèrent ne pas se déclarer aux impôts et aux organismes de sécurité sociale, ils activent de façon informelle, à leurs domiciles ou dans des ateliers non déclarés⁹.

2.1. 2. Le bâtiment

L’activité du bâtiment n’exige pas une formation ou un diplôme, c’est cette caractéristique qui l’a rend attractive à l’égard des chômeurs non diplômés. Ces derniers acceptent de travailler sans assurance à cause de l’inexistence de chances d’être employés dans des structures formelles.

Selon ABRIKA B. « les entreprises informelles du secteur bâtiment représentent une structure d’accueil pour les jeunes chômeurs, il procure des emplois productifs à un groupe non négligeable de travailleurs, considérés par les institutions officielles comme étant non qualifiés »¹⁰

⁸ SMAHI K. et BOUMRAR. S« Les festivals locaux, outil de valorisation du patrimoine » mémoire de master, université de Tizi-Ouzou, 2013, P 32

⁹ AIT DEDDIK N« Genre et développement local, illustrés par le secteur de la confection traditionnelle a bouzguene » mémoire de master, université de Tizi-Ouzou, 2013, P45

¹⁰B.ABRIKA Op, cit P 282

2.1. 3. Le commerce informel

La wilaya de Tizi-Ouzou fait partie des 12 premières wilayas où sont concentrées les activités commerciales informelles. En effet, il existe d'importants espaces consacrés aux marchés informels dans les différentes régions de la wilaya.¹¹

Selon M.DAHMANI « Le commerce informel domine les transactions commerciales, la facturation de ventes est l'exception, partout le marché noir prédomine »¹²

En 2013, les statistiques montrent qu'il existe 62 sites de commerce informel où exercent environ 1768 intervenants. Ces sites sont localisés essentiellement dans les grandes agglomérations de la wilaya à savoir : Tizi-Ouzou, Draa ben Kheda, Azazga, et Draa El Misan.¹³

Il existe d'autres activités informelles propagées, tel que l'activité du textile à Maatkas et Tizi-Ouzou, les ateliers de mécanique à Tizi-Ouzou, la production et la vente du miel et de l'huile d'olive à Ouagnoun, et le travail à domicile qui est généralement exercé par des femmes dans les domaines de couture et de cuisine traditionnelles (Couscous, gâteaux, pains...).

2.2.les mesures visant la réduction du secteur informel et son intégration dans le circuit économique

La croissance du secteur informel dans les économies des pays en développement en général, et en Algérie particulièrement, imposent aux gouvernements concernés de mettre en place des mécanismes pour freiner son évolution.

Dans le point suivant nous présenterons l'essentiel des mesures prises pour dissuader le secteur informel, comme nous tenterons d'analyser leur impact sur l'encadrement de ce dernier.

2.2.1. Mesures facilitant la création d'entreprises

Pour réduire le chômage et le travail dans l'informel, les pouvoirs publics ont instauré un nombre de mesures incitant à l'activité dans le secteur privé et à la création de petites et de

¹¹ O. Babou , Op, cit P96

¹² M.DAHMANI et al « Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement » al Aurassi, DBK, 1993 cité par O. BABOU, Op, cit P96

¹³ Wilaya de Tizi-Ouzou « Bilan annuel des sorties »2013, P 06

moyennes entreprises. A cet effet, plusieurs dispositifs sont mis en place, il s'agit notamment des caisses et des agences qui facilitent les opérations d'octroi de crédit et la réduction de la contrainte fiscale.

2.2.1.1. ANSEJ (Agence Nationale De Soutien à l'Emploi De Jeunes)

Créée en 2006, destinée aux chômeurs âgés entre 19 ans et 35 ans, ayant une qualification professionnelle ou un savoir faire. La création des entreprises via ce dispositif a commencé en 2007.

2.2.1.2. CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage)

En activité dans la wilaya depuis 2010, le dispositif CNAC est destiné aux chômeurs âgés de 30 ans à 50 ans, ayant une qualification et un savoir faire.

2.2.1.3. ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Microcrédit)

Ce dispositif est mis en place pour favoriser l'auto emploi, en accordant des micro-crédits (entre 100 000 DA et 1 000 000 DA).

Plusieurs avantages fiscaux sont accordés aux entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs d'aide à l'emploi :¹⁴

- Une franchise tva ;
- Droit de douane au taux réduit pour l'achat des équipements ;
- 03 ans d'exonération d'IBS, 06 ans en cas d'installation dans une zone à promouvoir et une prorogation de 02 ans est accordée en cas de nouveaux recrutements ;
- 03 ans d'exonération d'IRG, 10 ans si l'activité est incluse dans le secteur d'artisanat et d'art ;
- 03 ans d'exonération de la taxe foncière, 06 ans en cas d'installation dans une zone à promouvoir.

Le tableau suivant nous donne le bilan des entreprises et des emplois créés dans le cadre de l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

¹⁴ Ministère des finances, "code des impôts directe 2015", P.

Tableau n°22: bilan des entreprises et emplois créés dans le cadre de l'ANSEJ, la CNAC et ANGEM.

années	ANSEJ		CNAC		ANGEM
	Entreprises	Emplois	entreprise	emplois	Emplois
2007	624	1861			
2008	816	2573			
2009	1309	3267			
2010	1240	2775			
2011	1531	3120	923	1547	
2012	2003	4920	256	329	7434
2013	2483	6411	2116	3312	23493
Total	10006	24927	3295	5188	30927

Source: conception personnelle à partir des annuaires statistique de Tizi-Ouzou

Durant la période 2007- 2013, l'ANSEJ a financé 10006 entreprises, qui ont généré 24 927 emplois.

Quant à la CNAC, elle a financé 3295 projets depuis le début de son activité, cela a créé de 5188 emplois.

L'activité de l'ANGEM, quant à elle a généré 30 927 postes entre 2012 et 2013.

2.2.2. Dispositifs d'insertion des jeunes dans des postes de travail

Ces dispositifs sont : DAIP (Dispositif d'aide a l'insertion professionnelle) et PID (Prime d'insertion des diplômés)

2.2.2.1. DAIP (Dispositif d'aide a l'insertion professionnelle)

Sous la direction de l'ANEM et la direction de l'emploi de la wilaya, ce dispositif est mis en place en 2008, dans l'objectif d'insérer les jeunes disposant d'une formation professionnelle ou d'un diplôme universitaire dans des postes d'emplois.

2.2.2.2. PID (Prime d'insertion des diplômés)

Elle est destinée aux demandeurs d'emploi âgés entre 19 ans et 35 ans, ayant un diplôme universitaire ou une formation de technicien supérieur.

Le tableau suivant nous donne le bilan évolutif des emplois créés dans le cadre du DAIP et de la DIP.

Tableau n° 23: emplois créés dans le cadre du DAIP et DIP

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
DAIP	1013	8482	17 088	10511	9614	6787	53 495
DIP	201	100	1312	1510	1901	1694	6718

Source: conception personnelle à partir des annuaires statistique de Tizi-Ouzou

Le nombre d'emplois créés dans le cadre du DAIP est de l'ordre de 53 495 emplois, et 6718 postes sont créés dans le cadre de la PID.

La mise en place de ces dispositifs de promotion d'emplois n'a pas résolu définitivement le problème du chômage qui a atteint 18 % en 2014, et de l'encadrement du secteur informel et son insertion dans l'économie. En effet, selon l'enquête de BABOU O. faite en 2013 au niveau des ménages de la wilaya de Tizi-Ouzou, le secteur informel a atteint 47, 57 % de l'emploi privé et 29,1% de l'emploi total¹⁵.

2.2.3. Les limites des mesures d'encadrement du secteur informel

Le taux de chômage est de l'emploi informel existant dans la wilaya de Tizi-Ouzou malgré la mise en place de l'ensemble des dispositifs qu'on a présenté, est dû essentiellement au fait que :

- la majorité des emplois créés par les dispositifs d'insertion des jeunes dans des postes de travail, ne sont pas bien rémunérés. En effet, le salaire mensuel du bénéficiaire d'un contrat DAIP ne dépasse pas 15 000 DA, ce qui est inférieur au SMNG. De plus, les contrats signés dans le cadre de ces dispositifs ne sont pas permanents. Ils sont généralement d'une durée d'une année renouvelable, ce qui pousse les bénéficiaires de ces contrats à chercher d'autres emplois plus rémunérés et plus durables même dans le secteur informel.
- la contrainte d'âge et de la disposition d'un diplôme universitaire ou d'une formation professionnelle, exclue une grande partie des chômeurs du champ de l'activité de ces dispositifs, ce qui augmente l'attractivité du secteur informel ;

¹⁵ BABOU O, Op.cit, P 05

- les entrepreneurs qui ont créé leurs entreprises dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC mettent fin à leur activité, dès que la durée des avantages fiscaux se termine;
- selon l'enquête menée par ABRIKA et MENGUELTU sur l'activité des entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ, 6% de ces entreprises ne font aucune déclaration du chiffre d'affaires auprès des impôts, et 27% le font partiellement ;
- selon la même enquête, 28% ne font pas de déclarations des salariés auprès des organismes de sécurité sociale.
- Les conditions d'octroi de crédits sont généralement opaques (corruption, clientélisme....).

Tous ces éléments ont fait que les mesures prises dans l'objectif de l'encadrement des activités informelles et la réduction du taux chômage n'ont pas eu les effets escomptés.

Conclusion

En dépit de la création d'un nombre important d'emplois dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment dans le cadre de la mise en œuvre et de la consolidation du secteur public productif, la crise due à la baisse des cours pétroliers conjuguée aux effets du PAS sont à l'origine de la régression de l'emploi dans le secteur industriel et l'avènement d'un secteur dit informel.

Le secteur informel dans la wilaya de Tizi-Ouzou représente une part importante de l'économie et ceci malgré les efforts alloués par les pouvoirs publics pour son encadrement et son insertion dans le circuit économique.

Les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont pas abouti à leurs objectifs à cause du manque de contrôle exercé sur le secteur privé qui, dans la majorité des cas, exerce son activité dans le semi - informel¹⁶. Dans ce sens, les structures privées peuvent être inscrites dans le registre de commerce mais ne respectent pas la réglementation fiscale et/ou les charges sociales. Par ailleurs,

Les insuffisances marquées par les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics ont fait que leurs objectifs ne se réalisent pas.

¹⁶ BABOU O., Op.cit., P 11

Conclusion générale

Ce travail nous a permis de mettre en évidence la relation entre le secteur informel d'une part et d'autre part, l'échec des politiques d'industrialisation adoptées par les pouvoirs publics en Algérie. En effet, le choc pétrolier de 1986 suivi de l'application du PAS et les politiques d'industrialisation adoptées par l'Algérie n'ont pas donné des résultats concrets, et les tentatives de restructuration pour améliorer la situation sont soldées par des échecs, cela a accentué la crise de l'emploi dans le pays. Et le secteur informel a donc connu une expansion dans les années 90 après la crise du secteur public.

En effet, le déclin du secteur productif public, qui présentait l'une des principales sources d'emploi causé par la fermeture des entreprises publiques, particulièrement les entreprises locales, la baisse des investissements et le gel des recrutements en parallèle avec une croissance démographique forte ont élargi le phénomène du chômage et celui de l'exclusion sociale entraînant une montée de la pauvreté qui a touché de larges couches de la société. Ces faits sont à l'origine du phénomène de l'informel qui attire les chômeurs et les familles en difficulté, et il a constitué un secours qui leur a permis de sortir de la pauvreté.

Cette forte augmentation du secteur informel a conduit les pouvoirs publics à prendre en compte son encadrement et son insertion dans le circuit économique formel.

Ce secteur informel représente une part importante de l'économie algérienne et notamment dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et ceci malgré les efforts alloués par les pouvoirs publics pour son encadrement et son insertion dans l'économie.

Cette étude a montré que les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont pas abouti à leurs objectifs à cause du manque de contrôle exercé sur le secteur privé et les insuffisances marquées par les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.

Ce manque d'encadrement de ces activités informelles engendre une perte considérable des recettes fiscales. En effet, l'évasion et la fraude fiscale exercées par les entités informelles ont un impact négatif sur les ressources financières de la wilaya, ce qui influence négativement sur son développement.

La grande ampleur de ce phénomène impose aux pouvoirs publics de procéder à des réformes et de prendre en considération les insuffisances des dispositifs déjà mis en place pour son insertion dans l'économie et l'inscrire dans la perspective de développement.

Au terme de ce travail, nous avons essayé d'analyser les effets de l'échec des industries publiques sur le chômage et par conséquent sur le secteur informel, malgré la difficulté de la collecte des données qui requiert l'utilisation des enquêtes par entretiens, vu la nature de

l'étude et l'absence de statistiques officielles, ainsi que la durée limitée consacrée à la réalisation de ce mémoire.

Au final, et compte tenu de ces limites, il y a quelques points que nous n'avons pas pu développer et que nous souhaitons élargir dans de futures recherches et leurs consacrer un peu plus de temps et de moyens. Comme nous tenons à signaler que l'objectif d'insertion des activités informelles dans le circuit économique devient aujourd'hui très impératif, dans le contexte actuel de chute de cours pétroliers et donc de la fiscalité pétrolière.

Bibliographie

Ouvrages

1. BENACHENHOU A., « Formation du sous-développement en Algérie ; essai sur les limites du capitalisme, 1830-1962 », Imprimerie commerciale, Alger, 1976.
2. BENACHENHOU A., « planification et développement en Algérie 1962-1980 », OPU, Alger, 1980.
3. BENACHENHOU M. « Réformes économiques : Dette et démocratie », Ech'Rifa, Alger, 1991.
4. BENISSAD H ., « Le plan d'ajustement structurel », Confluences, 1997.
5. DAHMANI M. et al « Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement », al Aurassi, DBK, 1993.
6. De MAUPASSANT , G ., « au soleil » ,édition rencontre, 1^{ère} Edition , Paris, 1984.
7. HUGON P. et DEBLÉ I., « *Vivre et survivre dans les villes africaines* », PUF, coll. Tiers Monde,1982.
8. LAUTIER B ., « L'économie informelle dans le tiers monde », Paris: La Découverte,1994.
9. LIABES D., « Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962 – 1982. Propositions pour l'analyse des couches sociales en formation », CREA, Alger 1984.
10. STORA B., « Algérie. Histoire contemporaine », 1830-1988, Casbah Editions, Alger. 2004,

Articles scientifiques

11. ADAIR P.,« L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail », Cahiers du GRATICE, n°22, 2002.
12. BABOU O. et ADAIR. P., « l'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité ».

13. BELLAL S., « Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie : quelques enseignements », Université KM Ouargla.
14. BOUDJEDAR H., « crise de l'endettement en Algérie, endettement des pays du Maghreb », ISE Constantine, 1993.
15. BOUNOUA C., « Processus d'informalisation de l'économie algérienne et économie de marche : éléments d'une problématique », GRATICE, Paris, 2002.
16. CHARMES J., « La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure », AFRISTAT, 1997.
17. CHARMES J., « Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement? », l'Homme et la société, n°105-106 1992.
18. FERHAT A., « L'effort de restructuration de l'économie algérienne », AL-IJTIHED Revue des études juridiques & économiques, Centre Universitaire de Tamanrasset, 2010.
19. MORRISSON C., « Quel cadre institutionnel pour le secteur informel? Cahier de politique économique », n°10, OCDE, Paris, 1995,
20. MPAT, « Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967-1980 », Alger.
21. NOISEUX Y., « Le secteur informel au Mexique », Revue de littérature Université du Québec, Montréal , 2004.
22. OUSSALEM, M.-O., « Kabylie : Economie contemporaine », in 26 / *Judaïsme – Kabylie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 26) , 2004 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 23 septembre 2015. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1424> .
23. PRENANT A., « L'informel aujourd'hui, forme de transition ou mode d'intégration spécifique à la hiérarchie imposée par la mondialisation ? », Cahiers du GREMAMO, n° 17, SEDET, CNRS, Université Paris VII, 2002.
24. ZEMOURI M ., « La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie » , In Revue des Sciences Économiques et de Gestion L.E.E.M (Laboratoire d'Étude des Économies Maghrébines), 2003.

Thèses et mémoires

25. ABRIKA B. , « Contribution à l'analyse de l'activité informelle dans les pays du tiers monde : cas du secteur bâtiment dans la wilaya de Tizi-Ouzou », Mémoire de magister en science économiques, Université de Tizi- Ouzou, 1999.
26. BELLACHE Y., « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Béjaia », Thèse de doctorat en cotutelle, Université Paris-Est Créteil et Université de Béjaia, 2010.
27. BOUDJENAH Y .,« le secteur industriel et la restructuration des entreprises publiques en Algérie (1980-2000) : le rôle de l'Etat en question », thèse de doctorat, université paris 7, 2002.
28. BOUGUERMOUH H., « essai d'analyse des conditions du développement industriel (public) de la wilaya de Tizi-Ouzou », Mémoire de magister en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou, (S.A).
29. BOURICHE L. , « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Tlemcen, 2013.
30. CHERIET A., « Mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie », Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université de Constantine, 2007.
31. HAMMICH H., « Les industries publiques locales », mémoire de licence, université de Tizi-Ouzou, 1980.
32. KASMI D., « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2008, disponible sur http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2008/kasmi_d#p=0&a=top.
33. MAHAMOUD I., « Contraintes institutionnelles et réglementaires et le secteur informel », Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris 12, 2008

Rapports, annuaires, communiqués et lois

34. Annuaires statistiques de la wilaya de Tizi-Ouzou, année [1983. 2013
35. Décret n° 80 - 242 du 4 octobre 1980, article 2 : relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises.
36. Ministère algérien de l'information et de la culture, « le choix industriel de l'Algérie », dossier documentaire n° 16, 19 71.
37. Ministère des finances « code des impôts directs »,2015 .
38. OCDE, « Enquêtes sur le cadre institutionnel des entreprises informelles »,1992
39. ONS, « Enquête emploi ménage 2013 », 2013.
40. ONS, « Premier recensement économique-- 2011 -résultats définitifs de la première phase ».
41. Rapport de l'inspection générale du travail (juin 1998)
42. Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT, 1980, Alger.
43. Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, (janvier 1993)
44. Wilaya de Tizi-Ouzou, « Bilan annuel des sorties », 2013.

Liste des sigles et abréviations

Liste des sigles et abréviations

1. ANGEM : Agence National de Gestion du Microcrédit
2. ANSEJ : Agence Nationale De Soutien d'Emploi De Jeunes
3. CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
4. BM : Banque Mondiale
5. EPE : Entreprise publique économique
6. EPL : Entreprise publique locale
7. FMI : Fonds Monétaire International
8. ISMME : Industrie sidérurgique mécanique métallique et électrique
9. MPAT : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
10. OCDE : Organisation de la coopération et du Développement Economique
11. ONS : Office national des statistiques
12. PAS : Programme d'ajustement structurel
13. PED : Pays en développement
14. PIB : Produit intérieur brut
15. PME/PMI : Petite et moyenne entreprise / Petite et moyenne industrie

Liste des tableaux

N°	Titre	page
01	Les différentes dénominations de l'économie informelle	14
02	Répartition des employeurs et indépendants selon la forme d'enregistrement	29
03	Structure des occupés selon la situation dans la profession et l'affiliation à la sécurité sociale	30
04	Mode d'imposition des employeurs et indépendants	30
05	Répartition des employeurs et indépendants selon la tenue de comptabilité	31
06	Le plan triennal 1967-1969	37
07	Le plan quadriennal 1970-1973	37
08	Le second plan quadriennal 1974-1977	38
09	L'emploi industriel	40
10	Evolution du taux de chômage, 1966-1980	40
11	les indicateurs de la situation du logement entre 1966 1977	41
12	Création d'emplois 1986-1990	47
13	L'augmentation du chômage entre 1985-1991	47
14	Evolution de l'indice des prix à la consommation 1882-1990	48
15	Répartition des entreprises dissoutes par secteur d'activité et par statut juridique	53
16	Bilan des effectifs compressés par secteur d'activité	53
17	L'évolution du chômage entre 1994-1999	55
18	L'évolution de l'emploi informel en Algérie	56
19	Principaux indicateurs de l'emploi à Tizi-Ouzou	61
20	Le nombre d'emplois créés par les industries publiques implantées dans la wilaya 1992-1997	65
21	L'évolution du chômage 1997-2003	66
22	Bilan des entreprises et emplois créés dans le cadre de ANSEJ, CNAC, ANGEM	70
23	Emplois créés dans le cadre du DAIP et DIP	71

Table des matières

Sommaire.....	05
Introduction générale.....	06
Chapitre I : Aperçu sur l'économie informelle en Algérie	11
Introduction.....	12
Section 1 : Généralités sur le secteur informel.....	13
1.1. Historique de l'économie informelle	13
1.2. Définitions de l'économie informelle.....	15
1.3. le cadre institutionnel des entreprises informelles.....	17
1.3.1. Enregistrement des entreprises	17
1.3.2. le respect des normes (protection des normes et de l'environnement).....	18
1.3.3. L'accès aux marchés publics	19
1.3.4. Respect de la législation sociale	19
1.3.5. La contrainte fiscale	20
1.3.6. Le problème du financement.....	20
1.4. La mesure du secteur informel.....	21
1.4.1. Les problèmes rencontrés.....	21
1.4.1.1. L'impossible dichotomie entre le secteur informel et le secteur formel	21
1.4.1.2. Difficulté rencontrée lors du recueil de données et l'incertitude des données collectées	21
1.4.2. Les différentes méthodes de mesure du secteur informel.....	21
1.4.2.1. Les méthodes indirecte.....	22
1) La méthode monétaire.....	22
2) La méthode des écarts.....	22
3) La méthode de « l'offre de travail implicite	22
1.4.2.2. Les méthodes directes	23
1) Les enquêtes auprès des ménages.....	23
2) Les enquêtes auprès des établissements.....	23
3) Les enquêtes mixtes (ménages-entreprises).....	23
Section II : l'économie informelle en Algérie	24
2.1. Evolution du secteur informel en Algérie	24
2.1.1. La période de colonisation française	24
2.1.2. Le secteur informel dans la période de l'économie administrée.....	25
2.1.3. Le secteur informel dans la période de transition à l'économie du marché	27
2.2. L'évaluation du secteur informel en Algérie	28
2.2.1. L'évaluation du secteur informel selon l'enquête des ménages 2013.....	29
2.2.1.1. l'approche par l'enregistrement	29
1) l'enregistrement administratif	29
2) L'enregistrement (Affiliation) aux organismes de sécurité sociale	29
3) L'enregistrement aux organismes de fiscalité (mode d'imposition).....	29
2.2.1.2. La tenue d'une comptabilité	31
Conclusion.....	32

Chapitre II : Politique d'industrialisation, crise du model de développement et avènement de l'économie informelle.....	33
Introduction.....	34
Section 1 : planification et industrialisation (1967-1980).....	36
1. 1. Les phases d'application du modèle de développement	36
1. 2. Les principales entreprises créées	38
1. 3. Les effets socio - économiques	39
1.3.1. Les effets sociaux	39
1.3.1.1. La création de l'emploi	40
1.3.1.2. Le développement de l'habitat.....	41
1.3.1.3. Santé et éducation	41
1.3.2. Les effets économiques	42
1.3.2.1. Le secteur des hydrocarbures	42
1.3.2.2. Le secteur des industries lourdes.....	42
1.3.2.3. Les industries légères	43
1.3.2.4. L'agriculture	43
Section 2 : La restructuration des EPE : (1980 -1990)	43
2. 1. Les causes de la restructuration	44
2. 2. Les objectifs de la restructuration	44
2. 3. L'application de la restructuration	45
2. 4. Les effets socio-économiques de la restructuration	46
2.4.1. Les effets sociaux.....	46
2.4.1.1. La création d'emplois.....	46
2.4.1.2. Pouvoir d'achat et inflation	47
2.4.1.3. Habitat, santé et éducation.....	48
2.4.2. Les effets économiques	48
2.4.2.1. Le secteur de l'industrie	48
2.4.2.2. L'agriculture	49
2.4.2.3. L'endettement extérieur.....	49
Section 3 : le ralentissement de l'industrialisation et mise en place du PAS.....	49
3.1. La transition vers l'économie de marché et l'instauration du PAS.....	50
3.2. Les coûts de l'application du PAS sur le secteur public	52
3.2.1. La cessation d'activité	54
3.2.2. La baisse de la production des entreprises publiques	54
3.2.2.1. Les industries lourdes	54
3.2.2.2. Les industries légères.....	54
3.2.3. Les effets de la déstructuration du secteur public	54
3.2.3.1. Le chômage	54
3.2.3.2. L'informalisation de l'économie.....	55
Conclusion	57

Chapitre III : le secteur informel comme alternative a la crise du secteur industriel58

Introduction.....59

Section 1: de l'impasse du secteur industriel public à l'alternative de l'économie informelle60

1.1. Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou60

1.1.1. Territoire et population.....60

1.1.2. Emploi60

1.2. la formation du tissu industriel public de la wilaya de Tizi-Ouzou.....61

1.2.1. Programme spécial Kabylie.....62

1.2.2. Plan triennal 1967-196962

1.2.3. Plan quadriennal 1970-1973.....62

1.2.4. Plan quadriennal 1974-1977.....63

1.2.5. La période 1978-1979.....63

1.2.6. Le plan quinquennal 1980-1984.....63

1.2.7. Plan quinquennal 1985-1989.....64

1.3. L'emploi industriel et chômage64

Section 02 : émergence de l'activité informelle et mise en place de mesures pour son insertion dans l'économie.....66

2.1. Les activités informelles émergentes66

2.1. 1. L'artisanat.....66

2.1. 2. Le bâtiment.....67

2.1. 3. Le commerce informel67

2.2. les mesures visant la réduction du secteur informelle.....68

2.2.1. Mesures facilitant la création d'entreprises.....68

2.2.1.1. ANSEJ (Agence Nationale De Soutien d'Emploi De Jeunes).....69

2.2.1.2. CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage).....69

2.2.1.3. ANGEM (Agence National de Gestion du Microcrédit).....69

2.2.2. Dispositifs d'insertion des jeunes dans des postes de travail.....70

2.2.2.1. DAIP (Dispositif d'aide a l'insertion professionnelle)70

2.2.2.2. PID (Prime d'insertion des diplômés).....70

2.2.3. Les causes de l'échec des mesures d'encadrement du secteur informel71

Conclusion73

Conclusion générale.....74

Bibliographie.....77

Liste des sigles et des abréviations.....82

Liste des tableaux.....84

Table des matières..... 86